

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE



RAPPORT ANNUEL 2020

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

(Conforme à l'ordonnance n°2005-236 du 14 mars 2005)





La Loi n° 98-127 du 8 février 1995, relative aux marchés publics et délégations de service public, dispose que, « *Le Déléataire produit chaque année avant le 1^{er} juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public* ».

Cette loi a été complétée par le décret 2005-36, paru au Journal Officiel du 18 mars 2005, qui précise les modalités d'établissement du rapport annuel. Elle a fait l'objet d'une circulaire d'application, en date du 31 janvier 2006, de la part de la FPE2.

Le présent rapport annuel a été rédigé en application des textes législatifs précités et porte sur l'exercice 2020.

SOMMAIRE

1.SYNTHESE DE L'ANNEE 2020	5
1.1.LES CHIFFRES CLES	6
1.2.LES INDICATEURS DE PERFORMANCES	7
1.3.PERSPECTIVES 2021	12
2.COMPTE RENDU TECHNIQUE	13
2.1.INFORMATIONS RELATIVES AUX OUVRAGES	14
<i>L'INVENTAIRE DES BIENS DU SERVICE</i>	14
<i>LES VARIATIONS DU PATRIMOINE</i>	18
2.2.INFORMATIONS RELATIVES A L'EXPLOITATION	20
<i>LES FAITS MARQUANTS EN 2020</i>	20
<i>LE BILAN DE L'EXPLOITATION des POSTES DE RELEVAGE</i>	30
<i>LE BILAN DE L'EXPLOITATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT</i>	31
<i>ADMISSION – EVACUATION DES SOUS-PRODUITS</i>	41
<i>SUIVI DES CONSOMMABLES</i>	41
<i>LE BILAN DE L'EXPLOITATION DES RESEAUX DE COLLECTE</i>	42
<i>LE CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS NON DOMESTIQUES</i>	45
<i>INSUFFISANCES ET DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATES</i>	46
2.3.INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX SUR RESEAUX	50
2.4.BILAN DU PLAN D'ACTION DIAGNOSTIC PERMANENT	52
2.5.MAITRISE DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES	65
2.6.SITUATION DU PERSONNEL	66
2.7.BILAN DE LA SURVEILLANCE DES EAUX DE BAINADE	68
3.SERVICE PUBLIC RENDU AUX USAGERS	73
3.1.EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES ET DE L'ASSIETTE DE REDEVANCE	74
3.2.EVOLUTION DU NOMBRE DE BRANCHEMENTS	75
3.3.LES CREANCES IRRECOUVRABLES DE L'ANNEE 2019	76
3.4.LES ACTIONS D'INFORMATION ET D'ACCUEIL DES USAGERS	76
4.LES MOYENS DU DELEGATAIRE	77
4.2.LES MOYENS DU GROUPE AQUALTER	81
<i>LA DIRECTION REGIONALE SUD</i>	82
4.3.LA POLITIQUE QUALITE & ENVIRONNEMENT	85

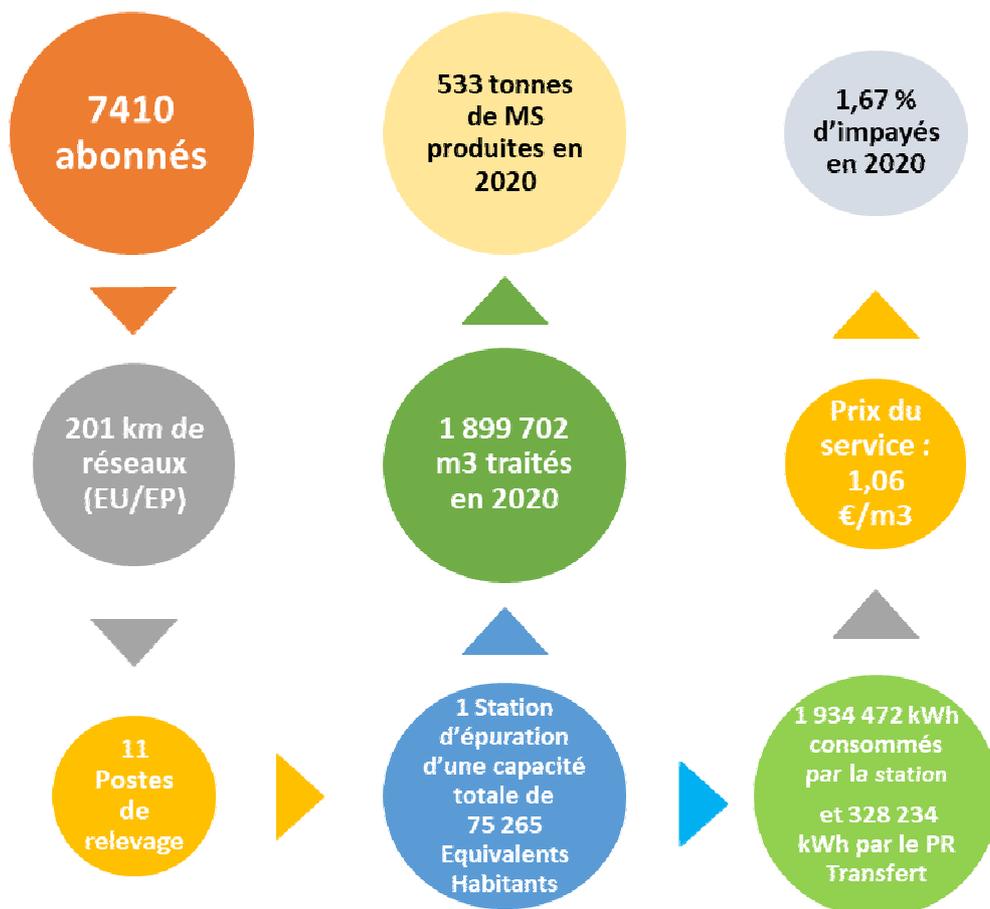
4.4.ORGANISATION DE L’ASTREINTE	86
4.5.NOTRE RESEAU DE SOUS-TRAITANTS	88
5.LES COMPTES DE LA DELEGATION	89
5.2.RENOUVELLEMENT ET AUTRES DOTATIONS CONTRACTUELLES	91
6.ANNEXES	93
<i>ANNEXE 1 : REPARTITION DES CANALISATIONS</i>	<i>93</i>
<i>ANNEXE 2 : INVENTAIRE DETAILLE DU PATRIMOINE</i>	<i>93</i>
<i>ANNEXE 3 : BILAN DES FLUX ET CHARGES</i>	<i>93</i>
<i>ANNEXE 4 : DESOBSTRUCTIONS RESEAUX</i>	<i>93</i>
<i>ANNEXE 5 : BILAN DES ITV</i>	<i>93</i>
<i>ANNEXE 6 : BILAN DES CURAGES</i>	<i>93</i>
<i>ANNEXE 7 : ENQUÊTES SUR RESEAUX</i>	<i>93</i>
<i>ANNEXE 8 : CONTRÔLES DE CONFORMITE CONTRACTUELS</i>	<i>93</i>
<i>ANNEXE 9 : CONTRÔLES REALISES SUITE AUX DEMANDES DE NOTAIRES</i>	<i>93</i>
<i>ANNEXE 10 : LES CERTIFICATS D’ASSURANCE</i>	<i>93</i>



1. SYNTHÈSE DE L'ANNÉE 2020



1.1.LES CHIFFRES CLES



1.2.LES INDICATEURS DE PERFORMANCES

Indicateurs descriptifs des services

D 201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (Habitants desservis)	28 205
<p>Définition : Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.</p>		

D 202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (Nombre)	5
<p>Définition : Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L.1331-10 du code de la santé publique.</p>		

D 203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	423,5
<p>Définition : Il s'agit des boues issues des stations d'épuration et qui sont évacuées en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traitées par les files eau ou boue de la station ne sont pas prises en compte.</p>		

D 204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (En Euros par m³ – redevances et taxes comprises, pour une base de 120 m³)	1.34
<p>Définition : Prix du service de l'assainissement collectif toutes taxes comprises pour 120 m³.</p>		

de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total du réseau, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux.

Détail 99% 15 /15

Partie C : Informations complémentaires sur les éléments constitutifs du réseau et les interventions sur le réseau (75 points)

VP.256 - Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée.

0 /10

De 1 à 5 points (**VP.256**) : lorsque les informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux.

0 /5

VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement...)

10 /10

VP.258 - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées.

10 /10

VP.259 - Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon de réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ; (seuls les services ayant la mission collecte sont concernés par cet item)

5 /10

VP.260 - L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...)

10 /10

VP.261 - Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectuées à leur suite.

10 /10

VP.262 - Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans).

10 /10

BILAN GENERAL		
Bilan partie A	15	/15
Bilan partie B	27	/30
Bilan partie C	55	/65

NOTE GLOBALE	
97	/120

P 206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)	100%
<p>Définition : Pourcentage des boues évacuées par les stations d'épuration selon une filière conforme à la réglementation. Les sous-produits et les boues de curage ne sont pas pris en compte dans cet indicateur.</p> <p>Une filière est dite «conforme» si elle remplit les 2 conditions suivantes : le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur, la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.</p>		
P 207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (Euros/m3)	<i>Donnée non parvenue à ce jour</i>
<p>Définition : Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé.</p>		
P 251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (Nombre par milliers d'habitants desservis)	0%
<p>Définition : L'indicateur est estimé à partir du nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non du service ayant subi des dommages dans leurs locaux résultant de débordements d'effluents causés par un dysfonctionnement du service public. Ce nombre de demandes d'indemnisations est divisé par le nombre d'habitants desservis.</p>		
P 252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (Nombre par centaines de km)	0,005
<p>Définition : On appelle point noir tout point structurellement sensible du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative) quelle que soit sa nature (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc...) et le type d'intervention requis (curage, lavage, mise en sécurité...). Les interventions sur la partie publique des branchements ainsi que les interventions dans les parties privatives des usagers dues à un défaut situé sur le réseau public (et seulement dans ce cas-là) sont à prendre en compte.</p> <p>L'indicateur indique un nombre de points noirs pour 100 km de réseau de collecte des eaux usées hors branchements.</p>		
P 254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau. (%)	100%
<p>Définition : Pourcentage de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conformes à la réglementation. Concerne les STEP > 2000 EH</p>		

P 255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées. (Valeur de 0 à 120)	100%
<p>Définition : Indice de 0 à 100 attribué selon l'état de la connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées.</p>		

P 256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (Années)	<i>Donnée non parvenue à ce jour</i>
<p>Définition : Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'assainissement collectif si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.</p>		

P 257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0,32%
<p>Définition : Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.</p>		

P 258.1	Taux de réclamations (Nombre par milliers d'abonnés)	2,97 ‰
<p>Définition : Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service.</p> <p>Le nombre de réclamations est rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000.</p> <p style="text-align: right;">22 réclamations pour 7 410 abonnés</p>		

1.3.PERSPECTIVES 2021

Les principaux renouvellements et améliorations prévus pour 2021

MILLAU

- **AMELIORER** le système de dépotage des matières de vidange
- **RENOUVELER** la pompe gaveuse sous trémie alimentation sécheur
- **RENOUVELER** la benne du Trommel et des sables
- **ANALYSER** et poursuivre les recherches de points noirs du réseau d'assainissement
- **RENOUVELER** surpresseur air file eau
- **RENOUVELER** des diffuseurs d'air
- **RENOUVELEMENT** d'automatismes
- **FIABILISER** et poursuivre les contrôles d'autosurveillance et contrôles réglementaires
- **ETUDIER** et **DIAGNOSTIQUER** le collecteur général

Diagnostic permanent du réseau d'assainissement

- **SUIVI** de la communication des sondes
- **ETENDRE** notre analyse du diagnostic permanent sur l'ensemble du système d'assainissement
- **SUIVI** des sondes et des pluviomètres supplémentaires
- **SUIVI** des nouveaux équipements installés
- **PROPOSER** un programme de travaux pour la création d'un point A2 inexistant à ce jour

L'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) ayant engagé un protocole de sortie des lignes analogiques pour faire place à des moyens de communication de type « IP », les cartes de communication de type RTC sont progressivement remplacées par des cartes de types GSM, chaque point de communication étant intégré dans un réseau privé de type APN. Le déploiement de ce réseau à l'ensemble des sites continuera lors de l'année 2021.

2. COMPTE RENDU TECHNIQUE



2.1. INFORMATIONS RELATIVES AUX OUVRAGES

L'INVENTAIRE DES BIENS DU SERVICE

L'inventaire des biens du service est détaillé ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise.

Les biens de retour : Sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de l'affermage, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés ou réalisés par l'exploitant.

Les biens de reprise : sont ceux qui peuvent être repris par la collectivité en fin de contrat, moyennant un prix et sans que le fermier puisse s'y opposer. Le fermier est censé être propriétaire de ces biens pendant toute la durée du contrat et jusqu'à l'exercice effectif de son droit de reprise par la collectivité.

Equipements et Génie-civil

Les volumes collectés par le réseau d'assainissement sont traités par la station d'épuration de Millau-Creissels.

Cf annexe 2 : Inventaire détaillé du patrimoine

Les installations de traitement

STATION D'EPURATION de MILLAU						
Système	Commune	Année de mise en service	Bien retour / reprise	Capacité nominale (EH) temps sec	Débit de référence (m3/j)	Type
/	Millau	2003	Bien retour	62245	6676	Boues activées

Les postes de relèvement

POSTES DE REFOULEMENT / RELEVEMENT				
Commune	Nom d'usage du site	Bien retour/reprise	Capacité (m3/h)	Type
Millau	PR Transfert	Bien de retour	585	Pompage/relevage
	PR des Ondes	Bien de retour	37	Pompage/relevage
	PR Saint Germain	Bien de retour	30	Pompage/relevage
	PR du Chayran	Bien de retour	15	Pompage/relevage
	PR du Crès	Bien de retour	10	Pompage/relevage
	PR des Fialets	Bien de retour	26	Pompage/relevage
	PR Massebiau	Bien de retour	30	Pompage/relevage
	PR A75	Bien de retour	5	Pompage/relevage
	PR Monna	Bien de retour	2,8	Pompage/relevage
	PR de la Cabre	Bien de retour	55	Pompage/relevage
	PR Viaduc II RD 911	Bien de retour		Pompage/relevage
	PR Viaduc II RD ZAE	Bien de retour		Pompage/relevage
AGUESSAC	PR de la Manne	Bien de retour	15	Pompage/relevage

Les postes de relevage avec surverse

Charges des postes de relevage avec surverse				
Commune	Nom d'usage du site	Charges Kg DBO5/j	Capacité	Milieu récepteur
			(m3/h)	
Millau	PR Transfert	PR > 600	585	Tarn
	PR de la Cabre	120 < PR < 600	55	Tarn

Le PR Transfert, contrairement à la notice de fonctionnement et aux préconisations initiales, n'est à ce jour pas équipé d'une surverse télé-surveillée (point A2), et ce depuis la création de l'ouvrage en 2003.

La création de ce point fait l'objet d'une étude et d'une réflexion sur la possibilité de réhausser le dessableur situé en amont du PR.

Les autres ouvrages

Déversoirs d'orage				
Collectivité responsable	Nom d'usage du site	Localisation	Charges Kg DBO5/j	Milieu récepteur
Millau	DO 1	Ecreteur proche de l'ancienne step	DO > 600	Tarn
	DO 3	Sentier de promenade (Les ondes)	DO > 600	Tarn
	DO 7	Rue du Roc, sous Bd Jean Gabiac	120 < DO < 600	Tarn
	DO 7A	Rue du Roc	120 < DO < 600	Pluvial
	DO 17	Quai de la tannerie, centre-ville	120 < DO < 600	Pluvial
	DO 31A	Avenue Jean Jaures/ rue de l'égalité	120 < DO < 600	Pluvial
	DO 31D	Avenue Charles de Gaulle/ rue des Lilas	120 < DO < 600	Pluvial
Creissels	DO de Creissels	Avenue Jean Monnet	120 < DO < 600	Tarn
SIVOM	DO du SIVOM	Route de Carbassas à Paulhe	120 < DO < 600	Tarn
Tannerie	DO 2 (privé)	Tannerie Pechdo (ICPE)	DO > 600	Tarn

Ouvrages	Nombre
Grilles avaloirs pluviales	2226
Regards	3674
Bassin tampon	1 en tête de station

Le réseau d'assainissement collectif et le réseau pluvial

Linéaires de réseaux (km)					
Séparatif		Unitaire		Pluvial	
Gravitaire	Refoulement	Gravitaire	Refoulement	Gravitaire	Refoulement
87,67	8,16	36,3	/	68,6	/

Au total, il y a 200,7 km de réseau d'assainissement collectif dont 192,6 km de réseaux gravitaires et 8,16 km en refoulement.

Une partie du réseau unitaire est devenu séparatif en 2020.

Cf. annexe 1 : répartition des canalisations par diamètres et communes.

LES VARIATIONS DU PATRIMOINE

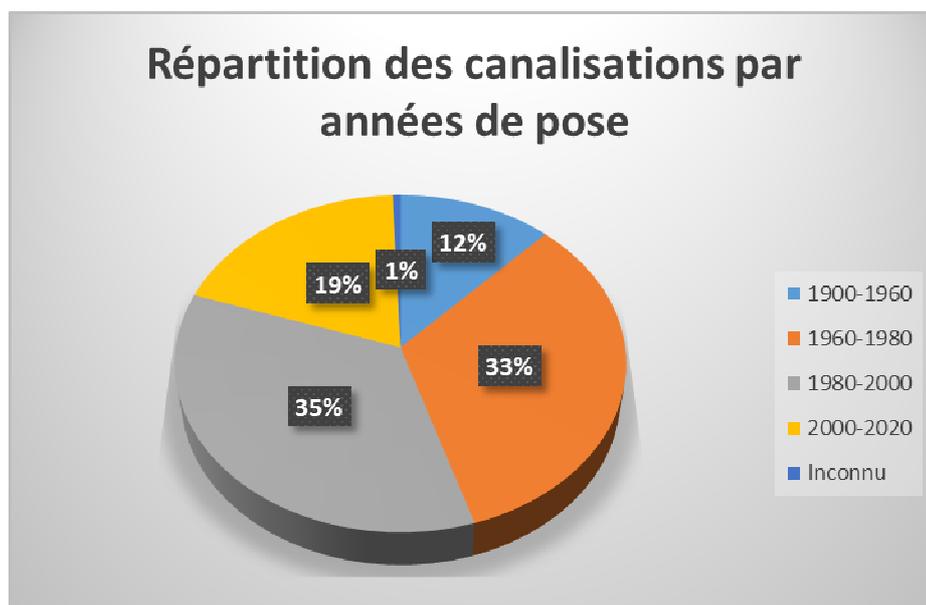
La station d'épuration

Station d'épuration	
STEP	Evolutions de l'année 2020
Sans objet	

Réseaux

RESEAUX- Suivi des évolutions 2020 en ml			
	2019	2020	Evolution
Canalisations (ml)			
Longueur totale du réseau (km)	195,5	200,7	5,2
Canalisations eaux usées (ml)	93404	95825	2421
<i>dont gravitaires</i>	86029	87668	1639
<i>dont refoulement</i>	7425	8158	733
Canalisations unitaires	36536	36320	-216
<i>dont gravitaires</i>	36536	36320	-216
Canalisations eaux pluviales	65236	68586	3350
<i>dont gravitaires</i>	65236	68586	3350
Ouvrages annexes			
Nombre de grilles avaloirs	2202	2226	24
Nombre de regards	3580	3674	94
Nombre de déversoirs d'orage	87	87	0

Les évolutions notées sont essentiellement dues à des mises à jour de notre SIG après enquêtes sur le terrain.



Postes de relevage

POSTES DE RELEVAGE - Suivi des évolutions de l'année 2020		
Commune	PR	Observations
Millau	PR 911	En attente rétrocession
Millau	PR Viaduc II	En attente rétrocession

Ces deux postes n'ont pas été rétrocedés en 2020.

Les branchements

NOMBRE DE BRANCHEMENTS			
	Branchements au 31/12/2019	Evolution 2020	Branchements au 31/12/2020
Branchements eaux usées	6926	15	6941
Branchements eaux pluviales	1971	6	1977

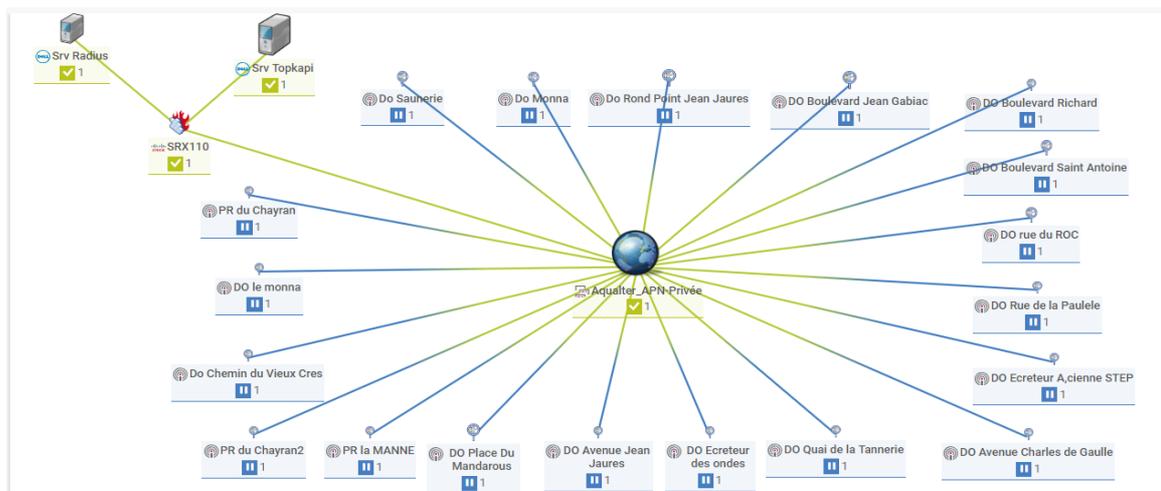
2.2. INFORMATIONS RELATIVES A L'EXPLOITATION

LES FAITS MARQUANTS EN 2020

APN Privé

Aqualter a entrepris un projet d'intégration de ces systèmes de télésurveillance dans un réseau de type APN (Acces Point Name). Cette évolution a permis de moderniser les moyens de communication et de les sécuriser par leurs intégrations dans un réseau privé. En plus d'avoir une communication en temps réel avec chacun des sites, l'ensemble des équipements d'automatisme de l'installation sont accessibles au travers de ce réseau.

En 2018, 33 sites ont été intégrés dans le réseau APN Aqualter, le travail s'est poursuivi en 2019 et 2020.



Station d'épuration

Remplacement des préleveurs entrée et sortie



Renouvellement de la benne de déchets DIB du PR TRANSFERT :



Renouvellement partiel grappin boues secheur :



Renouvellement partiel pompe 3 PR TRANSFERT :



Renouvellement pompe à sable du trommel:



Renouvellement pompe gaveuse 2 sous centrifugeuse 2:



Renouvellement pompe polymère:



Renouvellement pompe PR des ondes:



Renouvellement régulateur azote :



Renouvellement spectrophotomètre :



Renouvellement surpresseur A file 1 :



Variateur pompe de recirculation secours :



Remplacement rotor stator pompe gaveuse sous centrifugeuse



Renouvellement carte automate AE2 bassin biologique



Renouvellement électrovanne de commande vanne gaz



Renouvellement du motoréducteur pont clarificateur stock



Renouvellement pompe alimentation centrifugeuse



Renouvellement pompe toutes eaux n°1 (photo non effectuée)

Renouvellement roulement moteur laveur de buées condenseur amazone



Renouvellement sonde redox



Systeme de collecte

- Mise en séparatif d'un réseau unitaire bâti sur 163 ml, rue de la Fraternité :
 - Travaux du 13/07 au 09/09/20
 - Ancien Bâti fuyard, infiltration à 100% des eaux sur la rue
 - EU séparatif 250mm PVC CR8
 - EP 400mm PVC CR8
 - Renouvellement et créations de 31 branchements



- Problématique lingettes PR A75 :



- Débouchage du collecteur principal le 22, 23, 24/01/20 :
Présence de racines sur le collecteur principal sur le chemin au bord du Tarn entre la rue Calixtien bac et l'impasse des ondes, sous l'Avenue de l'EUROPE.
Ce débouchage a provoqué un détachement des racines qui, par la suite, a coincé les dégrilleurs au poste de transfert avec plusieurs descentes en atmosphère confinée pour découper les blocs de racines. Tout cela sur toute l'année 2020.



- Lors de la réfection des enrobés, des tampons de visites et grilles ont été recouverts :
 - Rue de l'Égalité (14 regards EU),
 - Rue Verdier (3 regards EU),
 - Rue de la prise d'eau (4 regards EU) => Mis à la côte mars 2021
 - Rue du vieux crès (9 regards EU) => Mis à la côte + décroûter regards mars 2021
 - Avenue de l'Aigoual / D991 (6 regards EU),
 - Rue Jules Massenet (3 regards EU),
 - Rue Jules Libourel (6 regards EU) => Regards mis à la côte le 27/10/20
 - Route des Aumières au-dessus du rd-pt des Aumières (9 regards EU/EP),
 - Boulevard de Gandalou (13 regards EU/EP),
 - Quartier du Puits de Calès (environs 150 regards EU/EP et grilles),
 - Avenue E.A. Martel (3 regards (2 EP, 1 EU)
 - Rue Claude Débussy + 3 Rue Georges Bizet (3 regards EU)
 - Bd Bad Salzflizen (14 regards EU/EP)
 - Rue André Balitrand (9 regards EU/EP)





- Problème de laitance dans le réseau rue calixtine bac : 3 débouchages en 2020



- Renouvellement du réseau rue de la mère de Dieu :
 - Travaux du 18/06 au 29/06
 - Suppression contre pente
 - Renouvellement de réseau en PVC CR8 200mm + regards
 - Renouvellement de 2 branchements.



- Rue de Louga :

- Travaux les 06 et 07/07/2020
- Renouvellement du réseau public EU séparatif PVC 200 CR8 sur 16ml sur parcelle privée (fissuré et déformé tous le long + infiltration garage)



- Maladredie :

- Réparation réseau le 10/07/20 + branchement (racines)



LE BILAN DE L'EXPLOITATION DES POSTES DE RELEVAGE

Bilans des curages des postes de relevage

Désignation PR	Commune	janv	fevr-	mars	avril	mai	juin	juill-	aout	sept-	oct-	nov-	dec-
PR TRANSFERT	Millau			1	1	1			1			1	
PR DES ONDES	Millau						2						
PR ST GERMAIN	Millau												
PR DU CHAYRAN	Millau						1						
PR DU CRES	Millau						1						
PR FIALETS	Millau												
PR LA MANNE	Aguessac						1				1		
PR MASSEBIAU	Millau						1						
PR A75	Millau	5	3	4	5	4	4	5	4	4	4	4	3
PR MONNA	Millau						1						
PR DE LA CABRE	Millau						1						
PR MILLAU VIADUC II RD 911	Millau												
PR MILLAU VIADUC II ZAE	Millau												
Ouvrages STEP	Millau		5		1			2	3				1

Bilans des consommations énergétiques des postes de relevage

POSTES DE REFOULEMENT / RELEVEMENT					
Commune	Nom d'usage du site	Consommation EDF (kwh/an)	Temps de marche annuel pompes (h/an)	Volume annuel (m3/an)	Ratio (KWh/m3)
		2020	2020	2020	2020
MILLAU	PR Transfert	328234	3248	1899702	0,173
	PR des Ondes	482	148	5476	0,088
	PR Saint Germain	3520	913	27390	0,129
	PR du Chayran	121	31	471,45	0,257
	PR du Crès	1132	648	6480	0,175
	PR des Fialets	13070	1540	40040	0,326
	PR Massebiau	1068	141	4230	0,252
	PR A75	1450	574	2872,25	0,505
	PR Monna	494	293	820,4	0,602
	PR de la Cabre	13411	1623	89265	0,150
	PR Viaduc II RD 911	pas en service			
PR Viaduc II RD ZAE	pas en service				
AGUESSAC	PR de la Manne	178	28	420	0,424

- PR 911 : 2 pompes de 13.5 kW
- PR Viaduc II : 2 pompes de 4.5 kW

Bilans des débordements des postes de relevage > 120 kg

Bilan des débordements des postes de relevage								
Répartition des déversements	Déversements de temps sec				Déversements de temps de pluie			
	Nb jours	Volume (m3)	MES (kg)	DCO (kg)	Nb jours	Volume (m3)	MES (kg)	DCO (kg)
PR Cabre	0				0	0		

LE BILAN DE L'EXPLOITATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT

SUIVI DU PROGRAMME ANALYTIQUE DE L'ANNEE 2020

Suivi du programme analytique de l'année 2020										
Station d'épuration	Nombre de mesures									
	Débit	DBO5	DCO	MES	NTK	NH4	NO3	NO2	Pt	Boues
Obligations réglementaires	366	52	104	104	52	52	52	52	52	104
Réalisées en 2020	366	104	104	104	52	52	52	52	52	270
Concentrations maximales (mg/l)	-	25	125	35	33*				2*	
Rendement minimal (%)	-	80	75	90	70					
Concentrations réductibles (mg/l)	-	50	250	85	-					
Nombre max de non conformités autorisées / an	-	5	9	9	5	5	5	5	5	9
Nombre de non conformités 2020	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0

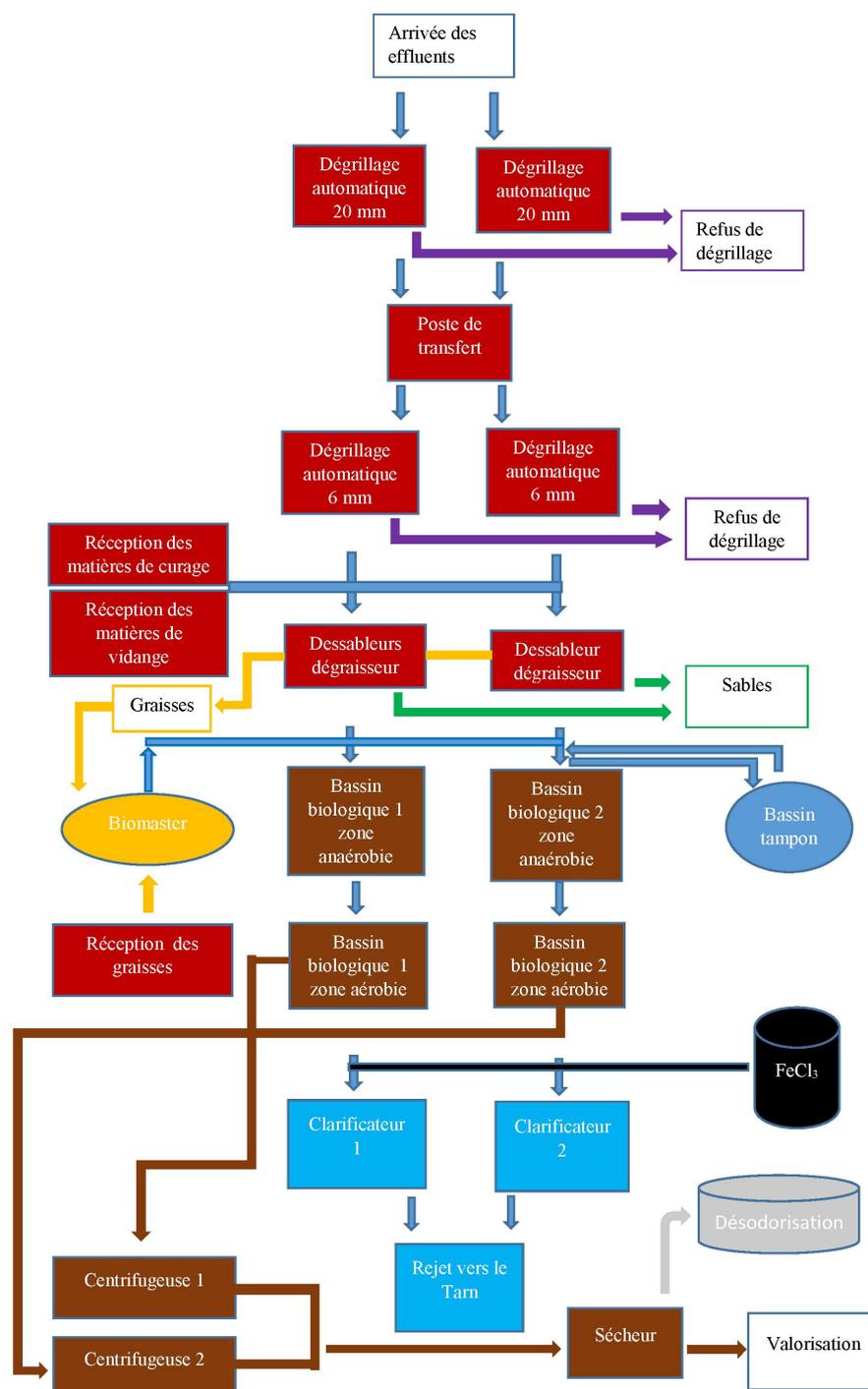
* Sur moyenne annuelle

MES : Matières En Suspension
 DCO : Demande Chimique en Oxygène
 DBO5 : Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours
 NTK : Azote Total Kjeldahl
 NO3 : Nitrates
 NO2 : Nitrites
 Pt : Phosphore Total

BILAN DES FLUX ET CHARGES DES STATIONS D'EPURATION

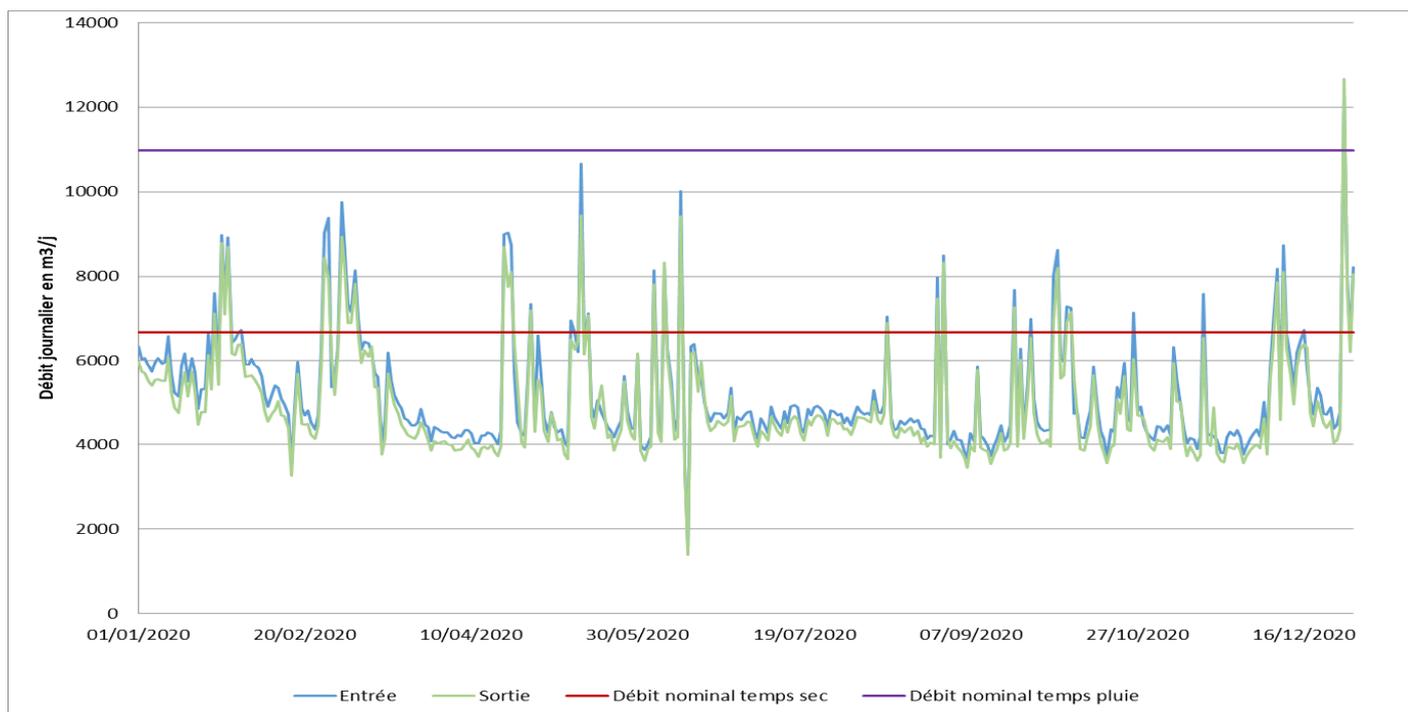
Cf. annexe 3: Bilan 2020 des Flux et Charges

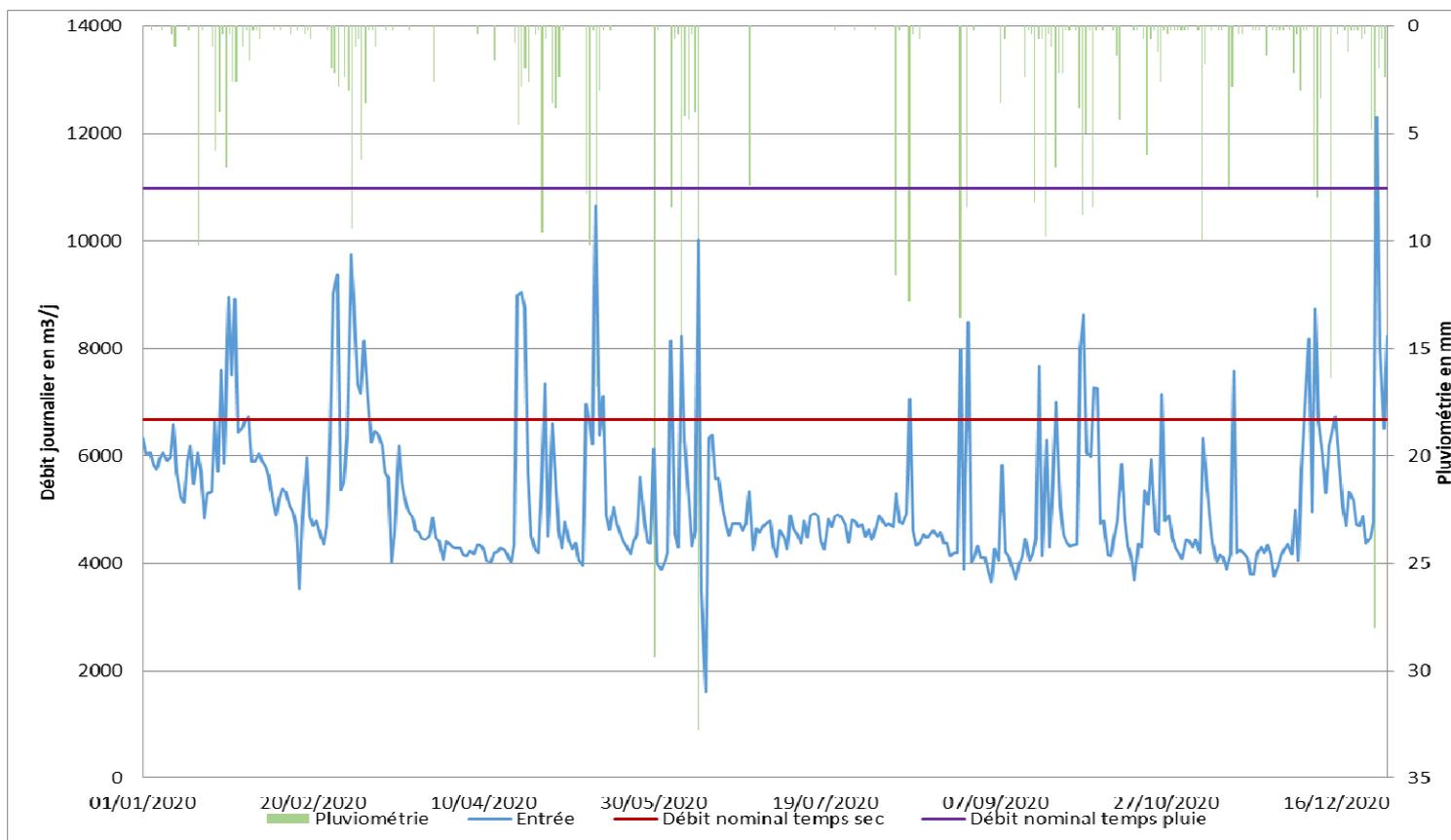
Synoptique du fonctionnement de la station d'épuration de Millau



Volumes d'eaux traitées

Pour l'année 2020, le système de traitement a reçu 1 899 702 m³. Le débit moyen est de 5190 m³/j soit 78 % du débit nominal. Le débit maximal enregistré est de 12 298 m³/j le 28/12/2020. Le débit minimal enregistré est de 1616 m³/j le 14/06/20.





Rendements épuratoires

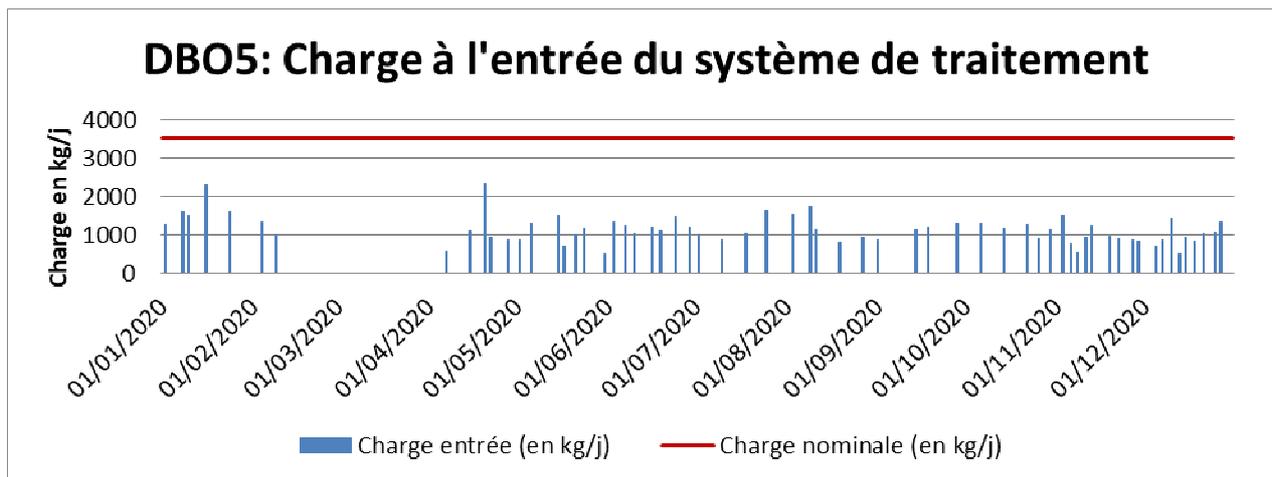
Débit journalier de référence (m3/j)		MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
		Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)								
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		6 676		3 530												
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesure par an	104		104		52		52		52		52	52	52	52	
	Nombre de mesures réalisées	104		104		62		52		52		52	52	52	52	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	97,6%	5,7	94,7%	27,5	98,5%	3,1	94,5%	3,6	95,7%	2,7	1,00	0,07	1,3	95,8%	0,2
Conditions normales d'exploitation	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	92		93		52		43		43		43	43	43	43	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	98,4%	3,8	95,2%	25,6	98,6%	3,2	95%	3,5	96,5%	2,52	1,07	0,07	1,3	97,6%	0,2
	Valeur réhibitoire		85		250		50									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur réhibitoire	0		0		0										
	Valeurs limites en moyenne journalière	90%	35	75%	125	80%	25			70%	33				-	2
	Nombre maximum de non-conformités aux valeurs limites par an	9		9		5				5					5	
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites	0		0		0				0					0	
	Valeurs limites en moyenne annuelle															
Conformité selon l'exploitant:		Oui		Oui		Oui				Oui					Oui	
Conformité global selon l'exploitant (O/N) :		Oui														

Bilan sur la pollution traitée et rejetée

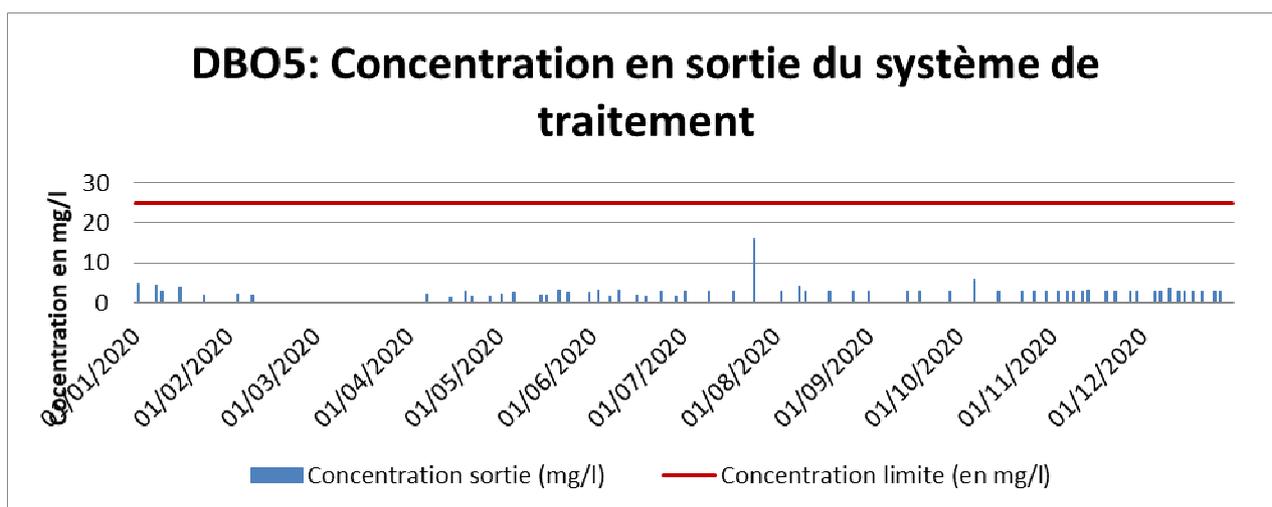
A°) La DBO5 :

Charge nominale de l'installation : 3530 kg/j

Norme de rejet : 25 mg/l



La charge moyenne est de 1143 kg/j soit 32 % de la charge nominale. La charge maximale enregistrée est de 2338 kg/j le 20/04/2020.

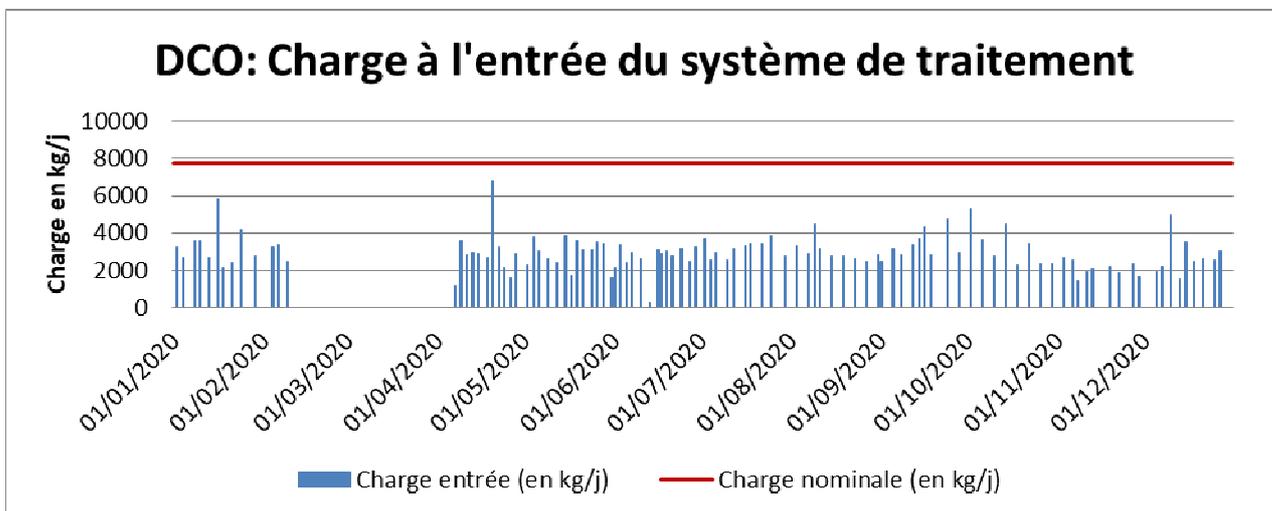


La concentration moyenne en sortie est de 3,11 mg/l.

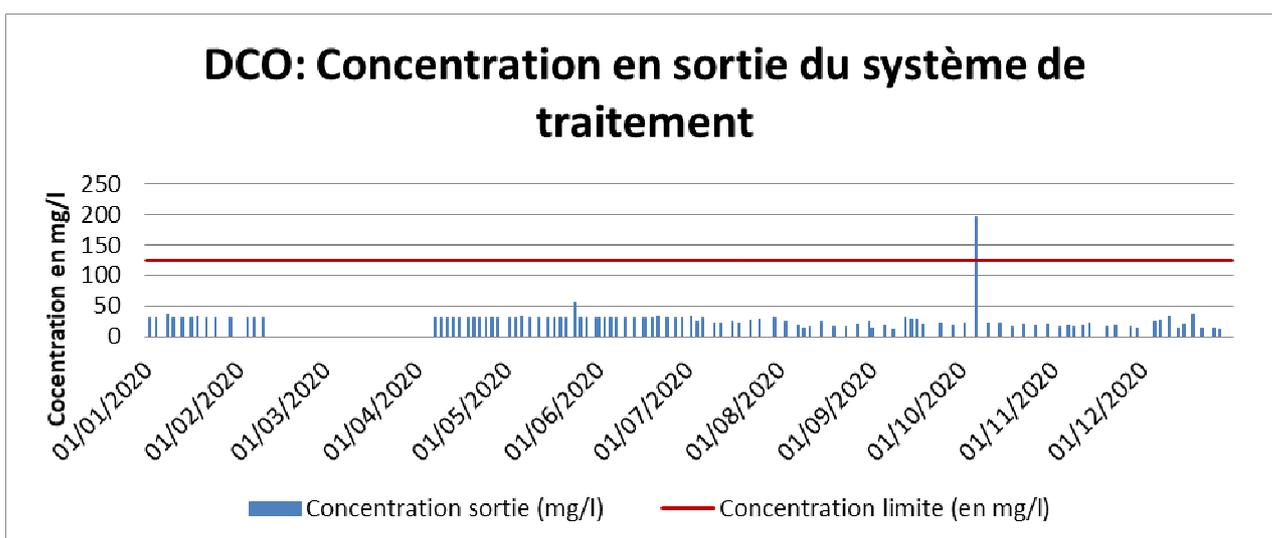
B°) La DCO :

Charge nominale de l'installation : 7724 kg/j

Norme de rejet : 125 mg/l



La charge moyenne est de 2949 kg/j soit 38% de la charge nominale. La charge maximale enregistrée est de 6789 kg/j le 20/04/2020.

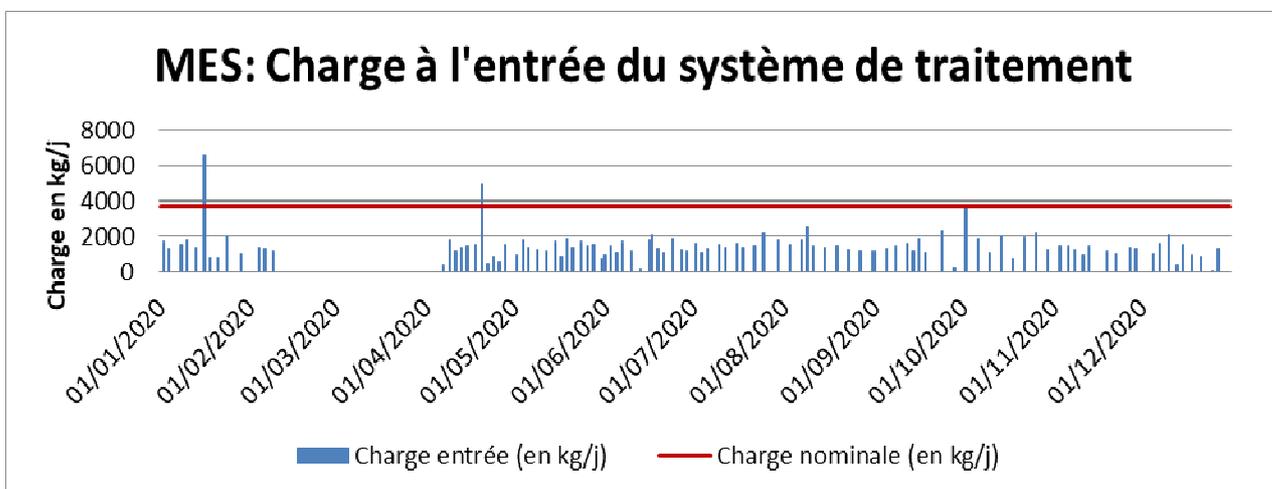


La concentration moyenne en sortie est de 27,5 mg/l.

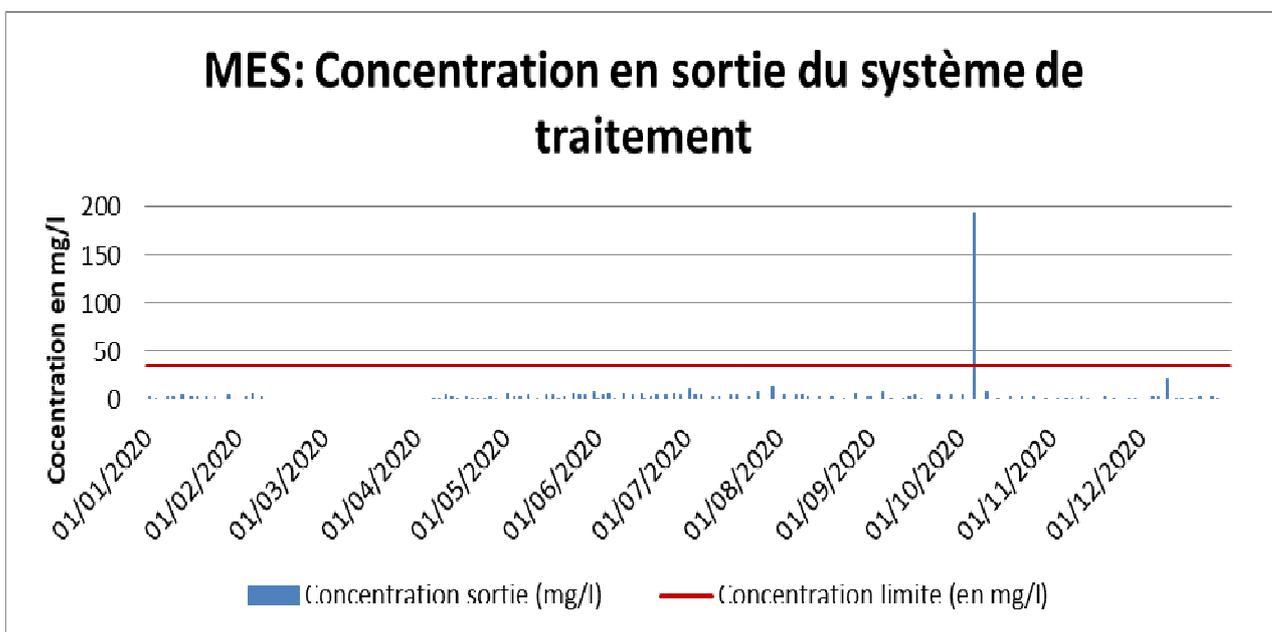
C°) Les MES :

Charge nominale de l'installation : 3707 kg/j

Norme de rejet : 35 mg/l



La charge moyenne est de 1476 kg/j soit 40% de la charge nominale. La charge maximale enregistrée est de 6586 kg/j le 16/01/2020.

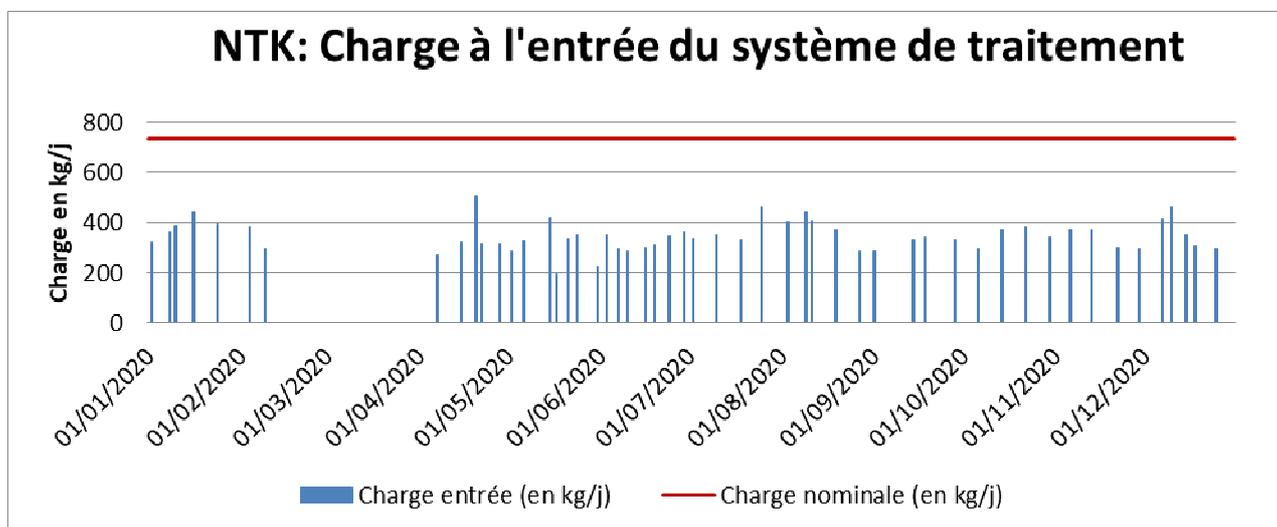


La concentration moyenne en sortie est de 5,7 mg/l.

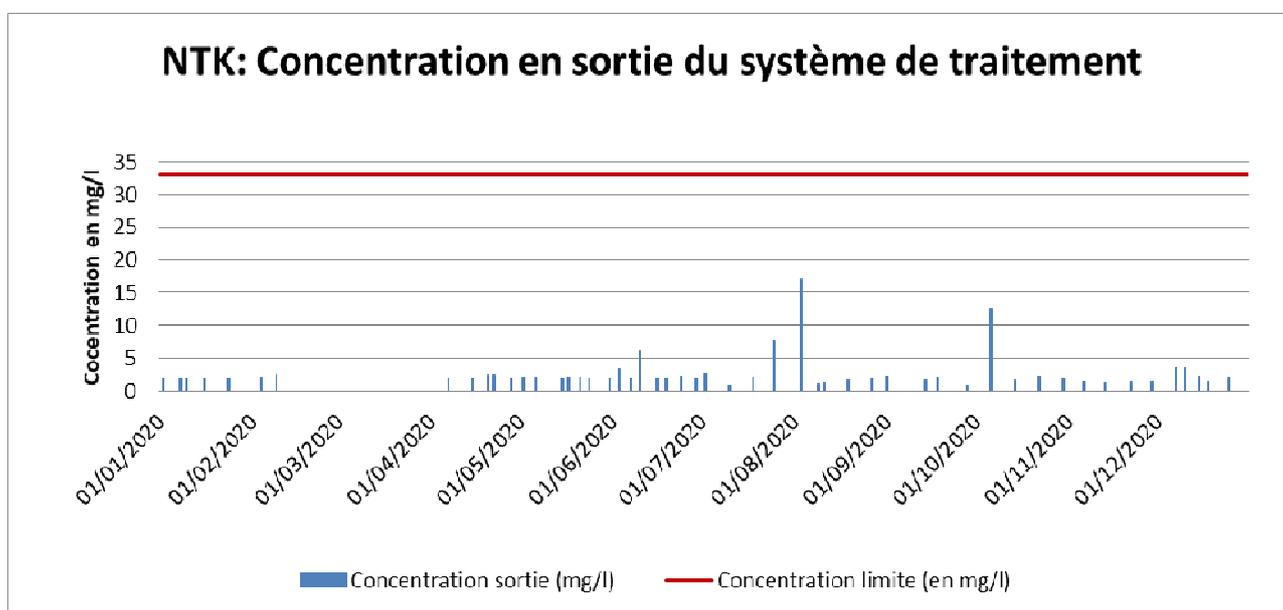
D°) NGL :

Charge nominale de l'installation : 737 kg/j

Norme de rejet : 33 mg/l



La charge moyenne est de 346 kg/j soit 47% de la charge nominale. La charge maximale enregistrée est de 504 kg/j le 20/04/2020.

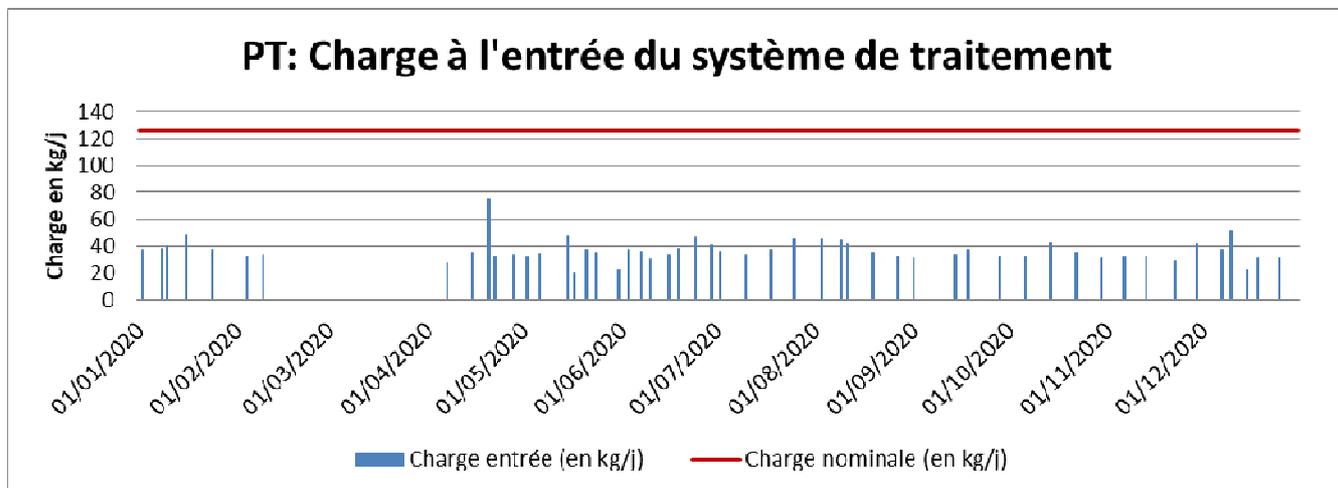


La concentration moyenne en sortie est de 2,7 mg/l.

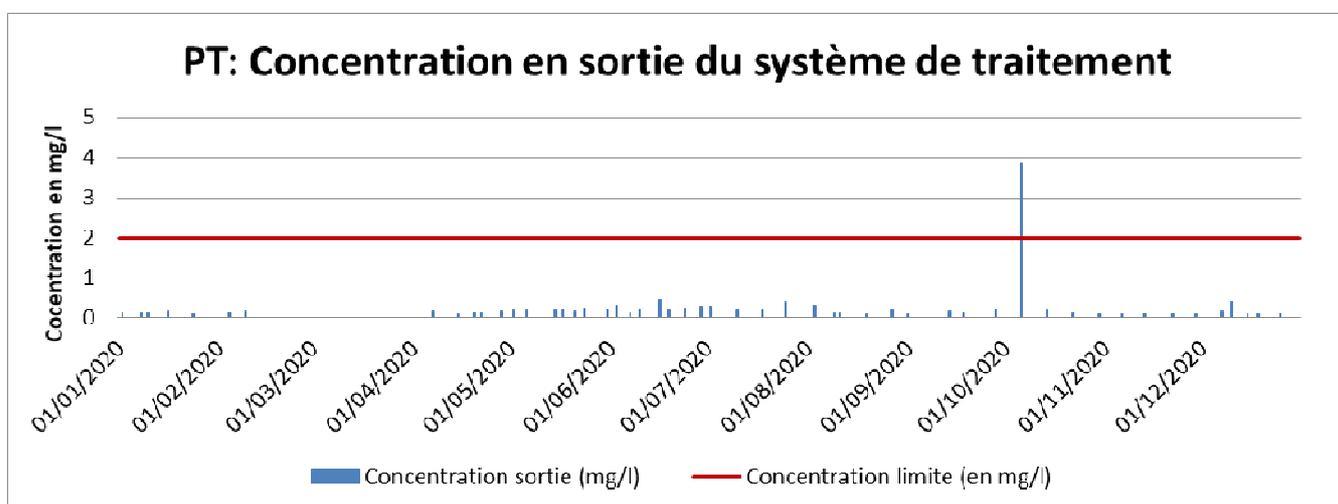
E°) Le Pt :

Charge nominale de l'installation : 126 kg/j

Norme de rejet : 2 mg/l



La charge moyenne est de 36,4 kg/j soit 29% de la charge nominale. La charge maximale enregistrée est de 75 kg/j le 20/04/2020.



La concentration moyenne en sortie est de 0,25 mg/l.

ADMISSION - EVACUATION DES SOUS-PRODUITS

Mois	Synthèse des sous-produits - sortants			Synthèse des apports extérieurs		
	Refus de grille T	Trommel T	Sables T	PCR T	Matières de vidanges T	Graisses T
Janvier	0,5	0	9,28	42,78	70,22	7,64
Février	0,5	6,78	9,2	20,12	115,82	12,12
Mars	0,5	0	7,9	26,82	28,70	9,36
Avril	0,5	0	7,74	12,68	19,72	6,1
Mai	0,5	7,62	8,18	52,88	61,18	12,86
Juin	2,92	0	0	39,76	56,46	27,34
Juillet	0,5	0	8,48	51,50	143,42	44,76
Août	0,5	0	10,04	15,32	105,7	41,58
Septembre	0,5	0	0	114,24	164,36	33,88
Octobre	0,5	6,26	9,76	54,94	263,34	10,72
Novembre	0,5	0	0	51,02	62,12	19,82
Décembre	3,04	0	0	56,14	87,82	23,72
TOTAL	10,96	20,66	70,58	538,2	1178,86	249,9

SUIVI DES CONSOMMABLES

Consommations en eau et énergie

Consommations 2020 en eau et énergie - STEP					
Volume entrée STEP	Energie	Ratio	Moyenne conso quotidienne	Eau potable	Gaz
m3/an	kWh	kWh/m3	kWh/j	m3/an	kW/h
1 899 702	1 934 472	1,02	5300	6018	2 088 613

Suivi des consommations en réactifs

Consommations 2020 en réactifs			
Chlorure ferrique kg	Polymère l	Javel Litres	Acide Phosphorique Litres
114 000	11 175	0	0

La désodorisation n'est pas fonctionnelle depuis le début de notre prise de compétence, un chiffrage est nécessaire pour remise en service.

Contrôles réglementaires

- Les contrôles réglementaires sur la chaudière de la station d'épuration ont eu lieu les :
03/02/2020, 24/06/2020, 14/12/2020, 29/12/2020.
- Centrifugeuses du 03/12/2019 au 06/12/2019.
- Pont roulant 05/10/2020.
- Levages, treuils, potences du 05/10/2020.
- Installations électriques du 26/10/2020 au 30/10/2020.
- Pont bascule 27/07/2020.
- Protection incendie 02/07/2020.
- Contrôle métrologique via Céreg 06/10/2020

LE BILAN DE L'EXPLOITATION DES RESEAUX DE COLLECTE

Bilan des opérations de débouchages et enquêtes

(Localisation des interventions de désobstructions Annexe 4)

Synthèse Millau au 31/12/2020		
Interventions	débouchages branchements EU	30
	débouchages réseaux	20
	Maçonneries	15
	débouchages brts EP	3
	Débouchages réseaux EP	4
	Enquêtes odeurs et autres	26
Branchements neufs assainissement et pluvial	demandes de devis	22
	devis envoyés	22
	devis acceptés	14
Contrôles	demandes de contrôle notaire	46
	demandes contrôle usagers	0

Points noirs des réseaux

Points noirs réseaux 2020		
Adresse	Fréquence de curage	Observations
Av de l'aigoual	12 mois	Mauvaise pente + petit diamètre
Cureplat (Camping Viaduc)	12 mois	Mauvaise pente + petit diamètre + racine
Rue Saint Martin / Rue du Prêche	24 mois	Graisses
D809 (devant ateliers municipaux)	24 mois	Mauvaise pente
Av Edouard Alfred Martel	24 mois	Mauvaise pente + racine
Ch rural de St Germain aux Fialets	24 mois	Plaque dépôt due au industriel (en amont du PR St Germain)
D911 (descente de St Germain)	24 mois	Plaque dépôt due au industriel
Av de Guyene (La Glacière)	12 mois	Graisse siphon
Collecteur Général		Racines
Imp Robin Cook	12 mois	Contre-pente
Bd Albert jonquet	12 mois	Graisses
Rd point du Levezou	12 mois	Contre-pente + graisses
Rue de Fontenay	12 mois	Siphon
Rue Pierre Bergie	24 mois	Contre-pente + graisses

Bilan des opérations de curage et des inspections télévisées

Bilan curages assainissement 2020

	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	ptemb	octob	novemb	decembr	Total
Longueur Nominal (ml)	1016	1016	1016	1016	1016	1016	1016	1016	1016	1016	1016	1016	12200
Réalisé en UNITAIRE (ml)	300	430	80	0	0	0	0	80	0	370	200	0	1460
Réalisé en SEPARATIF (ml)	1835	3625	990	130	2090	690	120	0	460	400	950	400	11690
Total (ml)	2135	4055	1070	130	2090	690	120	80	460	770	1150	400	13150
Pourcentage d'avancement (%)	210,138	399,114	105,31	12,795	205,7	67,91	11,81	7,874	45,3	75,79	113,2	39,37	107,7869

Bilan curages pluvial 2020

	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Longueur Nominal (ml)	541	541	541	541	541	541	541	541	541	541	541	541	6500
Réalisé (ml)	920	120	100	80	0	30	0	0	365	175	500	1125	3415
Pourcentage d'avancement (%)	170,055	22,1811	18,484	14,787	0	5,545	0	0	67,5	32,35	92,42	207,95	52,53846

Bilan des ITV et contrôles de branchements 2020

	ITV (ml)	Contrôles de branchements
Total prévu	11200	440
Total réalisé	5997,7	51
% réalisé	54%	12%

Cf. annexe 5 : récapitulatif des ITV

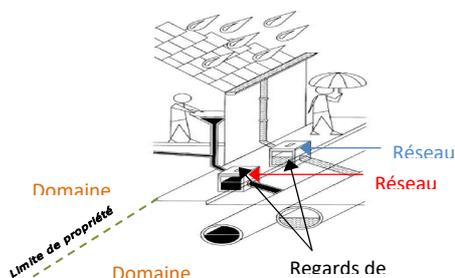
Cf. annexe 6 : récapitulatif des curages

Bilan des enquêtes branchements et réseaux

Diverses enquêtes (odeurs, test à la fumée, caméra ponctuelle): 26
(Annexe 7)

Bilan des contrôles de conformités branchements

- Contrôle Conformités : 51
(Annexe 8)
- Contrôle dans la cadre des ventes, suite aux demandes de notaires: 46
(Annexe 9)
- Contrôles des installations intérieures (DIA): 0



DT / DICT traitées sur l'année 2020

Synthèse annuelle des traitements de DT-DICT 2020				
Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Total
190	125	191	133	639

LE CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS NON DOMESTIQUES

Les stations d'épuration sont conçues pour accueillir les effluents domestiques, c'est-à-dire les eaux vannes et ménagères.

Les effluents rejetés par les établissements non domestiques peuvent présenter des caractéristiques physico-chimiques variables selon les activités. Ces rejets peuvent contenir des matières organiques azotées ou phosphorées, mais également des produits chimiques nuisibles pour l'environnement et toxiques tels que des solvants, métaux lourds, micropolluants organiques, hydrocarbures etc.

Les eaux usées d'origine non domestique peuvent donc être insuffisamment traitées par les stations d'épuration avant de rejoindre le milieu naturel.

Ainsi la maîtrise, en amont des rejets dits industriels est essentielle pour préserver l'environnement, la salubrité publique et les installations d'épuration.

La maîtrise de ces rejets s'effectue par l'identification des établissements à contrôler et par la mise en place de conventions de déversements. L'objectif est de limiter via des seuils imposés et des redevances les émissions de micro/ macro polluants dans le réseau de collecte, de préserver l'efficacité des installations d'épuration ainsi que la qualité des boues qui doivent être valorisées.

Bilan des conventions de déversements à fin 2020

SOCIETES	ACTIVITES	DATE CONVENTION
BLANCHISSERIE INTERHOSPITALIERE	Blanchisserie	2013 - avenant en cours
Société Nouvelle MEGISSERIE ALRIC	Mégisserie Travail du cuir	Renouvellement en cours
LAURET S.A	Mégisserie Travail du cuir	Renouvellement en cours
Tanneries PECHDO	Mégisserie Travail du cuir	Renouvellement en cours
RICHARD	Mégisserie Travail du cuir	Renouvellement en cours

INSUFFISANCES ET DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATES

Réseaux :

- La rue Alsace Lorraine fait l'objet d'infiltrations. Des travaux conséquents de renouvellement sont à effectuer.
- Le réseau d'assainissement rue Calixtine bac est rempli de laitance (rejets de la cimenterie). Une convention sera faite en 2021 avec l'entreprise de cimenterie. Par ailleurs, il y aura les travaux de renouvellement de réseau sur la longueur de la rue jusqu'au point de raccordement du collecteur principal en 2021.
- Des regards sont à créer avenue de la République.
- Des portions de réseaux présentent des contre-pentes et nécessite des curages réguliers (se référer au 6. « Bilan de de l'exploitation des réseaux de collecte »).
- Des investigations d'ampleur seront à mener au niveau des boulevards de la capelle, Saint-Antoine et Richard, les connaissances s'accumulent via notre étude hydraulique et nos investigations.
- Une étude sur le dessableur se situant à proximité du poste de transfert est en cours : des déversements lors des épisodes pluvieux ont lieu et ne sont pas comptabilisés. Il pourrait être envisagé de le rendre étanche ou de le surélever et de l'équiper d'un exutoire avec mise en place d'une autosurveillance.
- Les réseaux d'assainissement de Millau sont classés non conformes du fait du nombre de déversements constatés lors d'épisodes pluvieux via les déversoirs d'orage : notre travail de reprise des données et d'installations de sondes supplémentaires a permis de fiabiliser fin 2019 les formules hauteurs-débit pour nombreuses erronées et enregistrant des déversements non réels. Des améliorations seront également à apporter (déversements enregistrés par les sondes lors des crues par remontée des eaux du Tarn via les déversoirs d'orage). Le bureau d'étude Cereg est intervenu dans le cadre du contrôle métrologique.
- Une problématique persiste au niveau des enrobés. En effet, lors des programmes de voirie, les enrobés recouvrent trop souvent les regards et tampons devant rester accessibles pour la bonne continuité du service d'assainissement. Ces regards ou grilles pluviales disparaissent régulièrement sous les enrobés. Des remises à la côte en urgence doivent

donc être effectuées afin de pouvoir accéder aux réseaux lors des désobstructions ou autres investigations (exemples : rue du vieux Crès, rue Verdier, rue de l'Égalité, Causse Noir, puits de Calès, secteur des Aumières...)

- Absence de plan de récolement du réseau pluvial créé en 2018 sur la route du Causse Noir.
- Le Collecteur d'assainissement au bord du Tarn est impacté par la présence de racine, plusieurs débouchages ont eu lieu début 2020. Ces débouchages ont décollé plusieurs racines du collecteur, qui ont gravité au poste de Transfert et qui ont bloqué les dégrilleurs tout au long de l'année 2020. En 2021 un dispositif sera mis en place afin de d'observer à l'aide d'une caméra, l'état du collecteur sur une zone définie.
- Nous constatons la présence de plaques solide dans les pr des fialets et saint germain ainsi que sur la canalisation le long du RD 911. Le réseau a été curé en 2019 ce phénomène est réapparu en fin 2020. Il sera nécessaire d'investiguer sur la zone du fialets afin de trouver l'origine du désordre.
- Sur la descente du RD 911 au niveau de la Borie Blanque, le réseau passe en domaine privé et est inaccessible. En cas de bouchage, il sera impossible de curer ce tronçon.
- Le réseau desservant le nouveau lotissement Goriaux est inaccessible (réseau dans les bois). Il est nécessaire d'aménager un accès pour l'entretien de ce réseau.
- Le réseau desservant le hameau de Gandalou est inaccessible. Il est nécessaire d'aménager un accès pour l'entretien de ce réseau. Il sera nécessaire de rétablir le réseau en partie supérieur (réseau emporté par de fortes pluies en novembre 2019) ou de recréer une tête de réseau étanche et résistant au passage d'eau.

STEP :

- Le biomaster, ouvrage destiné à traiter les graisses n'est pas en fonctionnement depuis de nombreuses années (à priori depuis la création de l'usine d'après les informations récoltées). Une étude complète a eu lieu pour déterminer et envisager sa remise en service et le renouvellement du matériel absent ou non fonctionnel (pompes, cuve, canalisations, surpresseur). Il est apparu évident que le dimensionnement de l'ouvrage n'est pas en accord avec le peu de graisses arrivant sur l'usine, ce process nécessitant par ailleurs un suivi rigoureux et un apport régulier en DCO de triglycérides.

- Le fonctionnement de l'unité de désodorisation ne se fait que par recirculation d'eau, il n'y a pas à l'heure actuelle d'injection de produit chimique (javel), la cuve de stockage étant fuyarde. Un chiffrage sera à réaliser.
- Le poste toutes eaux devrait être équipé d'une sonde US. Un chiffrage sera à réaliser.
- Les installations de dépotages des matières de vidanges et des graisses ne sont pas équipées de broyeur en amont des dégrilleurs dédiés. Par conséquent, les dépotages sont extrêmement longs et les dégrilleurs se bloquent régulièrement.
- La fosse à batard n'est pas équipée d'un ensemble de garde-corps pour assurer la sécurité des agents lors des nettoyages de cuve d'hydrocureur. Une étude sera réalisée en 2021.
- La vidange des bacs de réception des déchets DIB des dégrilleurs de la station s'effectue à la main par levage du bac de 500l. il y a un risque sécurité important sur ce poste. Il est nécessaire de réaliser la mise en place d'un compacteur convoyeur de déchets. Une étude sera transmise à la collectivité.
- L'accès sur l'arrière des ouvrages avec des camions ou engins est impossible par temps de pluie. Il faudrait réaliser un cheminement en tout venant.
- Sur le skid eau industrielle, il y a 2 pompes de 15kw et la pompe de secours de 11kw. Il ne s'agit pas d'un vrai secours, car il est impossible de fonctionner avec le sécheur si les 2 pompes de 15 kW ne sont pas présentes. Nous préconisons de remplacer la pompe de 11 kW et son variateur par un ensemble de 15 kW.

Postes de relevage :

- Le poste de relevage de l'A75, pourtant l'un des plus petits en termes de dimensionnement, pose néanmoins de grosses difficultés d'exploitations : passage hebdomadaire d'un camion hydrocureur, nombreuses interventions de débouchage, sorties en astreinte.
En effet, de nombreuses lingettes se retrouvent régulièrement dans l'ouvrage et colmatent les pompes. Malgré nos remontées d'informations, le problème persiste. Une solution doit être mise en place par la société Eiffage (mise en place d'un dégrilleur performant, suppression des lingettes).



- Le PR transfert est équipé d'une vanne de régulation du débit permettant à priori de protéger la station d'un lessivage en cas de très fortes crues , un automatisme semble avoir été mis en place mais est à reprendre. Des discussions avec les services concernés devront avoir lieu.
- L'accès au Pr des fialets est impossible par temps de pluie, il serait nécessaire de réaliser un cheminement en tout venant.
- Une quantité importante de déchets solide est constatée sur le Pr des fialets, nous allons suivre ce phénomène sur 2021. Si ce phénomène perdure, il faudra étudier un dispositif de de dégrillage automatique.
- L'accès au Pr de Saint Germain est impossible par temps de pluie, il serait nécessaire de réaliser un cheminement en tout venant.

2.3. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX SUR RESEAUX

Bilan de l'activité travaux réseaux

Interventions de Maçonneries : 15

Interventions de maçonneries 2020		
Adresse	Date travaux	Commentaires
AV MILLAU PLAGE (CAMPING LES ERABLES)	06/03/2020	Mise à la côte de 4 regards
309 R JULES ARTIERES	11/03/2020	Scellement regard
R CANTARANE	21/08/2020	Mise à la cote de 2 regards + changement d'un des deux tampons
5 I DU BARRY	25/09/2020	Faire une plaque sur mesure, boîte de branchement
STADE DE LA MALADRERIE	21/10/2020	Mise à la côte d'un regard
801 BD DU LEVEZOU	22/10/2020	Changer tampon EP + mise à la côte
BD ALBERT JONQUET	22/10/2020	Mise à la côte regard sur le rd point du levezou + scellement tampon 130 bd Albert Jonquet
RUE JULES LIBOUREL	27/10/2020	Mise à la côte de 4 regards + changement de 2 tampons

Réparation branchement/remplacement boite de branchement : 14

Réparation branchements 2020			
Adresse	Nombre	Date travaux	Commentaires
92 AV CHARLES DE GAULLE	1	27/02/2020	Réparation branchement en amont de la boite de branchement (racine en partie privative d'un arbre situé sur la voirie)
31 I LE CLOS DES CARRIERES	2	09/03/2020	Création 2 Boîtes de branchement (1 EU et 1 EP) => Travail à l'aspiratrice
CH DE LA SALLE	3	07/07/2020	Contre pente sur 3 branchements.
5 I DU BARRY	1	25/09/2020	Boîte de branchement
81 AV JEAN JAURES	2	20/10/2020	Renouvellement branchement EU + EP (Séparation des eaux en domaine privée)
5 R DE LA LIBERTE	1	23/10/2020	Changement boite de branchement + tabouret
31 R DE LA FRATERNITE	1	26/10/2020	Création boite de branchement
24 AV DE MILLAU PLAGES	1	28/10/2020	Création boîte de branchement EU
3 R EUGENES SELLE	1	27/11/2020	Renouveler branchement EU en 160mm
519 AV DE L'AIGOUAL	1	03/03/2020	Recherche branchement en partie publique + regard de branchement sous enrobé, remise à la côte effectuée

Mise à la côte / renouvellement tampon réseau : 18

Mises à la cote / renouvellements tampons réseau - 2020		
Adresse	Date travaux	Nombre
R CANTARANE	21/08/2020	2
801 BD DU LEVEZOU	22/10/2020	1
STADE DE LA MALADRERIE	21/10/2020	1
BD ALBERT JONQUET	22/10/2020	2
RUE JULES LIBOUREL	27/10/2020	4
AV MILLAU PLAGES (CAMPING LES ERABLES)	06/03/2020	4
LA GALCIERE	02/03/2020	1
309 R JULES ARTIERES	11/03/2020	1
D991 (à côté du PR Massebiau)	23/06/2020	1
BD DE LA CAPELLE	09/07/2020	1

Réparations Réseaux : 6

Réparations réseaux - 2020		
Adresse	Date travaux	Nombre
10 R DE LA PAULELE	26/05/2020	1
519 AV DE L'AIGOUAL	03/03/2020	1
R MERE DE DIEU	18/06/2020	1
293 R DE LOUGA	06/07/2020	1
MALADRERIE (SOUS LES SERRES)	10/07/2020	1
RUE DE LA FRATERNITE	13/07/2020	1

2.4. BILAN DU PLAN D'ACTION DIAGNOSTIC PERMANENT

Sectorisation

38 bassins versants sont définis sur le réseau d'assainissement de Millau, La sectorisation est validée par attribution d'un moyen de mesure à l'exutoire de chaque BV. La figure ci-dessous représente les BV étudiés dans la version 2021.

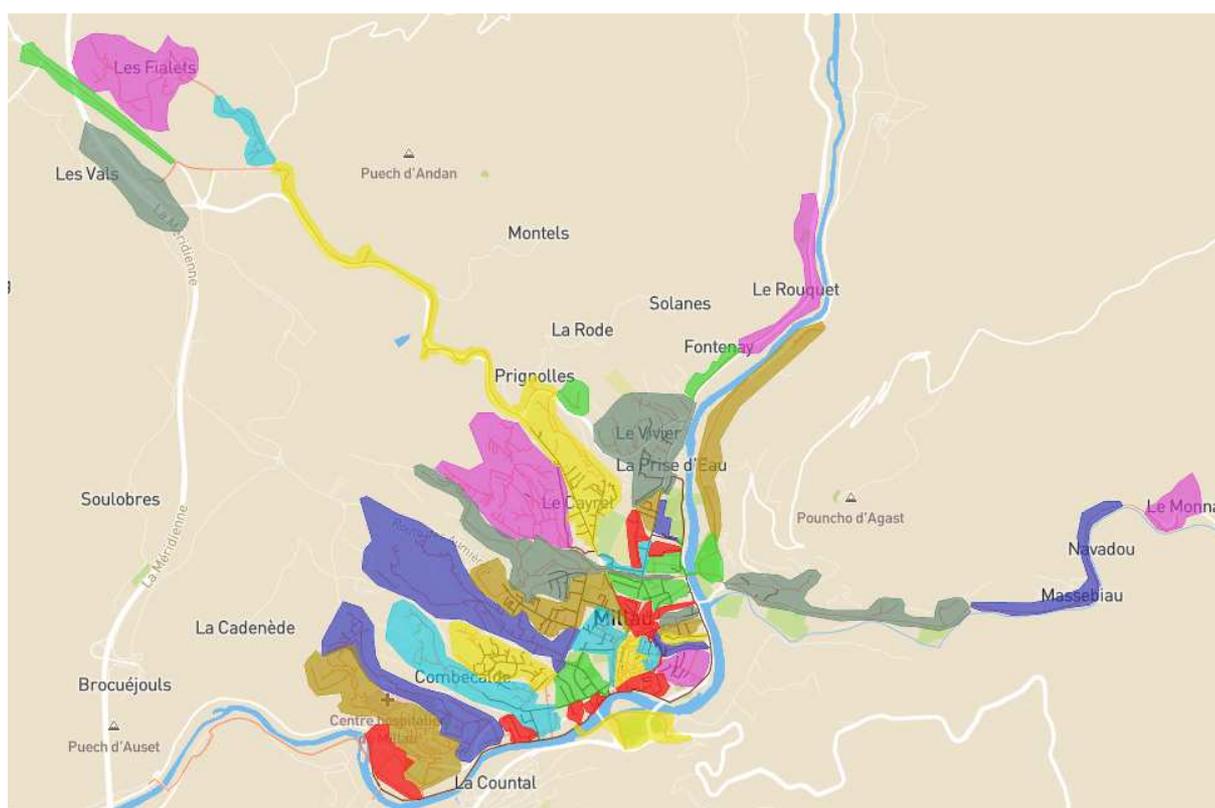


Figure : Les bassins versants étudiés en diagnostic permanent

La campagne de mesure couvre toute l'année 2020, les moyens utilisés sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Non de la sonde	Emplacement	Amont ou aval ZB	Mesure pour	Date d'installation
DO Crès	DO	Amont des ZB	Diag perm	Ancien délégataire
S Aymard	Regard	Aval des ZB	Diag perm	Avril 2019
DO Rue de Roc	DO	Aval des ZB	Diag perm	Ancien délégataire

S Mazars	Regard	Aval des ZB	Diag perm	Mai 2019
S Bompaire	Regard	Aval des ZB	Diag perm	Avril 2019
DO Mandarous	DO	Aval des ZB	Auto surveill.*	Ancien délégué
DO Ch de Gaulle	DO	Amont des ZB	Diag perm	Ancien délégué
Do Rd-pt stades	DO	Amont des ZB	Diag perm	Ancien délégué
Do Rés. stades	DO	Amont des ZB	Diag perm	Ancien délégué
S Piscine	Regard	Amont des ZB	Diag perm	Juin 2018
DO Richard	DO	Aval des ZB	Auto surveill.*	Ancien délégué
DO Usine Mercier	DO	Amont des ZB	Diag perm	Ancien délégué
S Golf	Regard	Amont des ZB	Diag perm	Juin 2018
S Millau plage	Regard	Amont des ZB	Diag perm	Juin 2018
DO Jolival	DO	Amont des ZB	Diag perm	Ancien délégué
DO Rajol	DO	Amont des ZB	Diag perm	Mars 2018
DO Toyota	DO	Amont des ZB	Diag perm	Ancien délégué
DO Champ Prieur	DO	Amont des ZB	Diag perm	Ancien délégué
DO Saunerie	DO	Amont des ZB	Diag perm	Ancien délégué
S Agora	Regard	Aval des ZB	Diag perm	Mai 2019
S Av. Europe	Regard	Aval des ZB	Diag perm	Mai 2019
DO J Jaurès	DO	Amont des ZB	Diag perm	Ancien délégué
DO St Antoine	DO	Aval des ZB	Diag perm	Ancien délégué
DO Tannerie	DO	Aval des ZB	Diag perm	Ancien délégué
DO Gabriac	DO	Aval des ZB	Diag perm	Ancien délégué

Ruisseau Ladoux	Regard	Amont des ZB	Diag perm	Juin 2018
S Talweg	Regard	Aval des ZB	Diag perm	Mai 2019
DO Paullèle	DO	Amont des ZB	Auto surveill.	Ancien délégataire
DO Monna	DO	Amont des ZB	HS	Ancien délégataire
DO Ecreteur step	DO	Aval des ZB	Auto surveill.*	Ancien délégataire
DO Ectreteur Onde	DO	Aval des ZB	Auto surveill.*	Ancien délégataire

Résultats

- Eaux claires parasites (permanentes et météoriques)

Les données brutes mesurées sur le terrain courant 2020 ont fait l'objet d'une analyse par l'outil « Diag Perm ». Le tableau ci-dessous présente les volumes mesurés sur quelques points du réseau durant les mois d'août et septembre 2020.

Bassin versant	V brute (m ³)	V ECPP (m ³)	V ECPM (m ³)	V EU (m ³)
S. Millau plage	6 005	88	947	4 969
S. Jean Jaurès	34 414	2 705	3 056	28 243
S. Vieux Crès	6 108	1 093	595	4 420
S. P. Bompaire	37 414	14 759	3 338	19 318
S. Agora	13 032	2 790	1 651	8 591
S. Av. Europe	5 956	764	479	4 712
PR. St Germain	6 190	178	892	5 120

Tableau : Volumes des eaux mesurés par quelques sondes et PR

Nous constatons que, d'une sonde à une autre, le volume des eaux claires parasites varie malgré la même pluie (67mm pendant ces 2 mois). La différence des volumes peut être issue de :

- Surface et sensibilité de chaque BV
- Nombre des EH dans le BV
- Présence des sources ou nappes
- Vétusté du réseau
- Etc.

Pour confirmer la problématique principale de chaque BV sensible, d'autres facteurs peuvent être calculés dont la surface active (SA), l'indice linéaire d'infiltration (ILI), corrélation. Ces données sont disponibles pour tous les points de mesure de la campagne de mesure (46 points).

La figure ci-dessous représente la mesure des eaux du débitmètre Avenue Jean Jaurès, nous trouvons les différents types d'eaux (ECPP, ECPM et EU strict), pluviométrie de la période, SA, ILI, cumule des ECP, emplacement de la mesure et les courbes d'enregistrement des données.

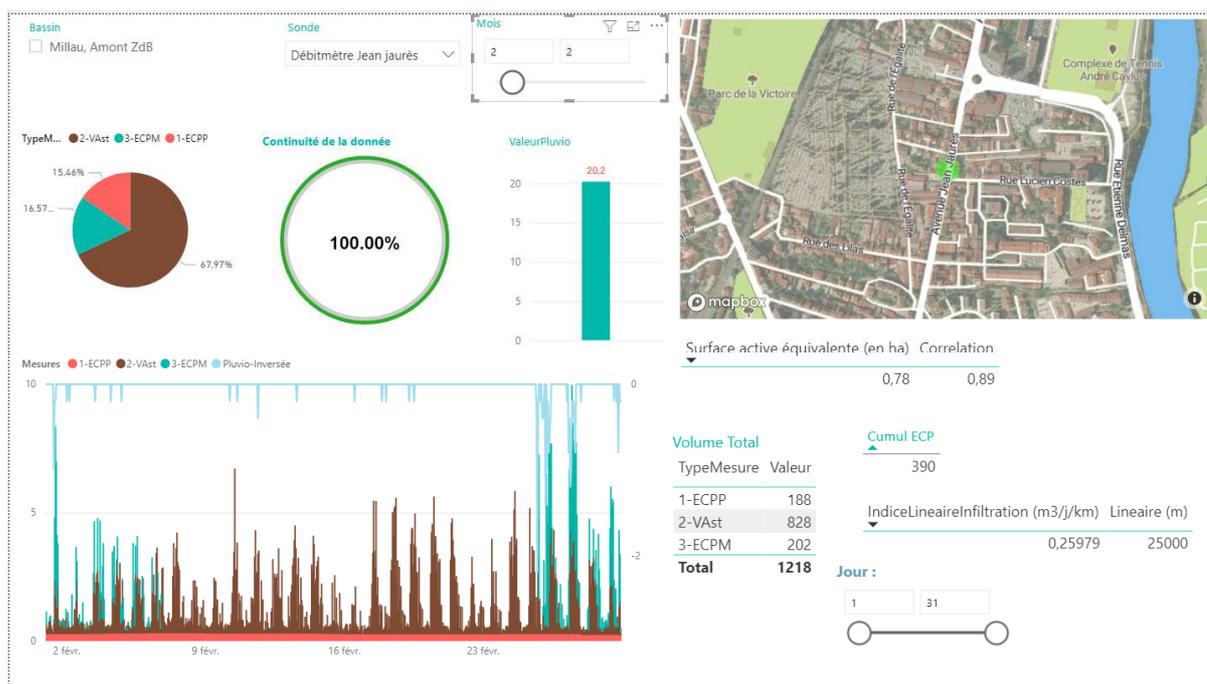


Figure : Bilan des mesures réalisées sur le débitmètre « Jean Jaurès » Février 2020

Les résultats de ce point de mesure expriment un taux d'ECP (>30%), malgré une faible pluie (20mm).

- Sensibilité du réseau aux ECPM et ECPP

La sensibilité des BV par rapport aux ECP dépend de différents critères :

- Type du réseau d'assainissement qui équipe le BV (séparatif, unitaire ou mixte)
- Vétusté du réseau
- Présences ou absence des nappes
- Infiltration des eaux et le type des sols
- Surface et le nombre d'EH de BV

Les points de mesure qui ont enregistrés des volumes importants d'ECP (en rouge) et moins d'ECP (en vert) sont résumés dans la figure ci-dessous.

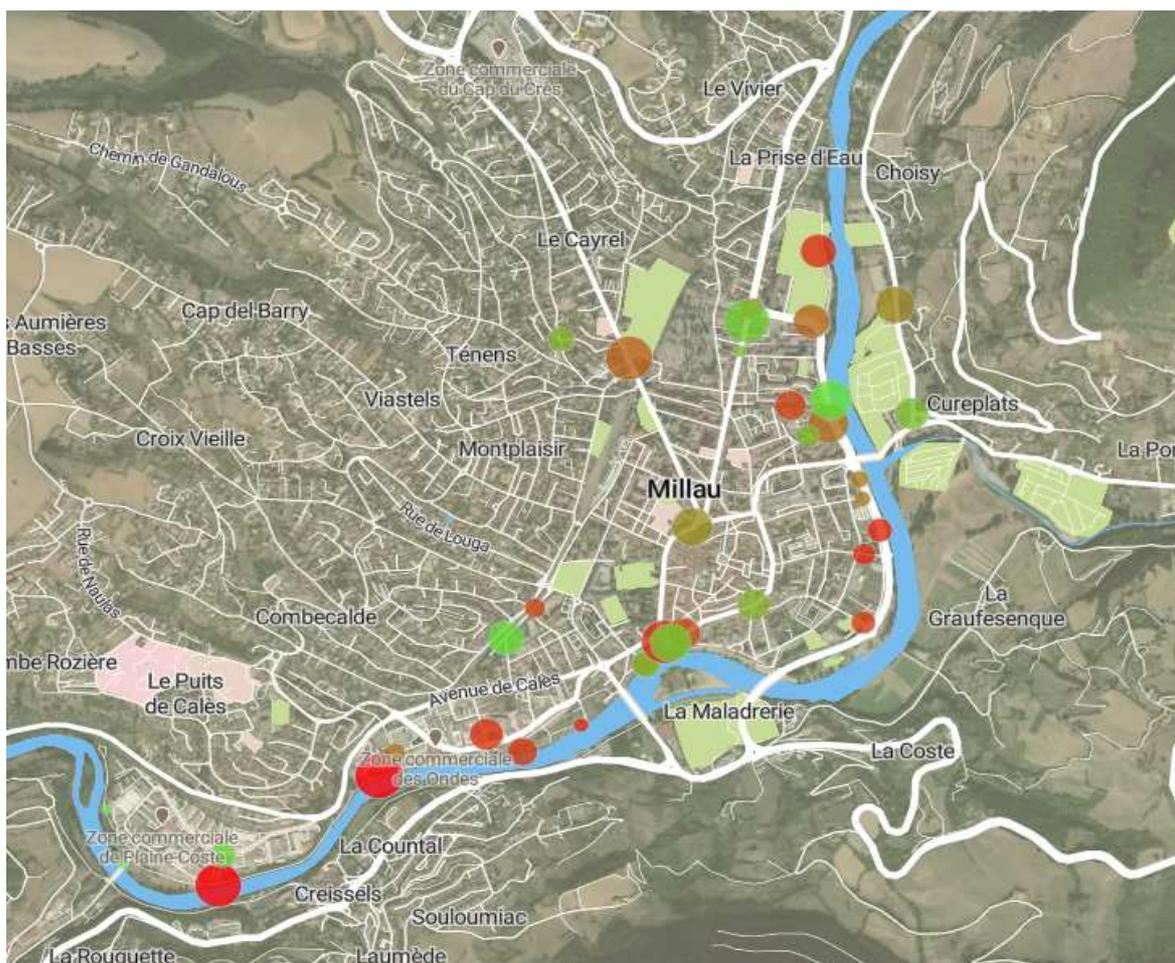


Figure : Localisation des points de mesure sensibles (rouge) aux ECP

Nous constatons que la majorité des points sensibles (rouge) se situent dans les zones de la ville à basses altitudes.

Une forte possibilité d'infiltration de la nappe dans ces zones est constatée lors des campagnes de visite. A Millau, les BV les plus sensibles aux ECPP sont présentés dans le tableau ci-après.

BV	Volume d'ECPP par BV (2020)	Volume estimé / jour
Sonde Place Bompaire	86 277	236
Sonde DO Usine Mercier	58 500	160
Sonde Golf	34 400	94
Sonde Piscine	31 410	86
DO Jean Jaurès	30 181	82
Sonde Ruisseau Ladoux	16 100	44
DO St Antoine	11 850	32
Sonde Agora	10 038	27
DO Rue de Roc	9 265	25
Sonde Mazars	8 190	22

Tableau : BV les plus critiques par rapport aux ECPP

Selon les résultats ci-dessus, les apports des ECPP par le réseau, représente 25% des eaux traitées par la STEU, on pense que le taux de quelques BV est surestimé par le modèle, les investigations complémentaires à proposer apporterons plus d'informations.

Pour les ECPM, en fonction de la hauteur et de l'intensité d'une pluie, chaque BV présente une réponse particulière, le tableau ci-dessous récapitule les données de quelques BV critiques par rapport aux ECPM. La pluviométrie enregistrée pour l'année 2020 est 560mm.

BV	Volume d'ECPM (m3)	V Moyenne (m3/mm de pluie)
PR Cabre	37 977	68
Sonde Place Bompaire	37 811	68
DO Jean Jaurès	36 287	65
Sonde Agora	23 834	43
Sonde Mazars	23 222	41
DO Charles de Gaulle	22 000	39
Sonde Avenue Millau Plage	19 655	35
Sonde Golf	16 290	29
Sonde Piscine	15 000	27
DO Toyota	14 103	25
DO Tannerie	12 869	23

Tableau : BV les plus critiques par rapport aux ECPM

Les bilans des ECPM expriment des volumes très important par rapport aux ECPP, il est à préciser que l'année 2020 montre un bilan pluviométrique moyen par rapports aux années précédentes (800mm enregistrée en 2019).

Le diagnostic permanent du réseau d'assainissement de Millau a remonté différentes problématiques vis-à-vis des ECP, les BV sont classés en fonction de leur sensibilité aux différents types d'ECP (ECPP et ECPM). Malgré que ce travail nécessite une validation à travers des visites de terrain, nous pouvons constater :

- La présence des ECPP en grande quantité dans quelques BV même en période estivale.
- En période de nappe haute, une forte possibilité d'intrusion des eaux de nappe (Tarn) dans le réseau, ceci est prouvé par des volumes conséquents déclarés dans l'autosurveillance.
- Très forte sensibilité du réseau d'assainissement aux eaux météoriques, même les BV séparatifs à de faibles pluies.
- Mises en charge du réseau qui peuvent influencer les auto-curages

La modélisation hydraulique du réseau en cours peut détailler ces problématiques et d'autres avec précision, par rapport à chaque temps (sec et de pluie) et proposer des solutions adéquates.

Conclusion

Le tableau ci-dessous récapitule tous les BV de Millau, les résultats sont extraits en général sur la même période (toute l'année 2020), quelques défauts de mesure ont été constatés sur quelques moyens de mesure, d'autres nécessitent une vérification sur le terrain. Les données des points non conformes ne seront pas traitées.

BV	ECP total (m3)	S.A (ha)	ILI (m3/j/km)	Linéaire (ml)	Sensibilité (m2/ml)
Sonde Place Bompaire	124 088	6.9	26.2	9 000	7,7
Sonde DO Mandarous	58 040	6.6	29	5 384	12,3
PR Cabre	40 026	4.98	0.45	12 400	4,0
Sonde DO Gabriac	22 428	1.3	3.1	11 000	1,2
Sonde DO Jean Jaurès	71 084	6	3.2	25 842	2,3
Sonde Mazars	31 415	3.6	7.54	2 976	12,1
Sonde Agora	33 872	7.74	5.8	4 725	16,4
Sonde DO Toyota	19 630	3.3	34.1	444	74,3
Sonde Piscine	46 407	2.83	14.3	6 000	4,7
Sonde DO R-pt d. stades	12 969	1.5	14.4	884	17,0
Sonde DO Saunerie	16 364	2.25	16.7	1 275	17,6
Sonde Golf	50 684	3.63	43.8	2 152	16,9
Sonde DO Jolival	5 762	1.43	6.6	470	30,4
Sonde Av. Millau Plage	21 105	3.6	0.54	7 365	4,9

Sonde Ruisseau Ladoux	23 582	1.62	5.8	7 524	2,2
Sonde DO Rue de Roc	20 276	1.31	2.5	10 450	1,3
Sonde DO Vieux Crès	12 718	1.43	1.45	9 678	1,5
Sonde Talweg	10 053	0.82	3.52	5 310	1,5
PR Les Ondes	4 807	1.17	2.73	1 655	7,1
Sonde DO Champ prieur	15 431	3.1	19.41	878	35,3
Sonde Collège Aymard	11 188	0.88	3.18	5 950	1,5
Sonde DO Ch. de Gaulle	110 632	3.11	9.9	-	1,3
Sonde Avenue Europe	9 746	0.32	2.5	7 952	0,4
Sonde DO Tannerie	20 709	2.5	6.58	2 135	11,7
Sonde DO St Antoine	17 912	0.85	25.5	1 270	6,7
PR Saint Germain	7 362	0.62	0.88	5 200	1,2
Sonde DO Rés des stades	41 364	1.2	527	150	80,0
Sonde DO Usine Mercier	65 665	0.51	146	2 052	2,5
Sonde DO Rajol	4 266	1.34	5.54	633	21,2
PR Fialets	3 528	0.31	0.58	3 390	0,9
PR Massebiau	2 123	0.25	0.25	3 100	0,8
PR Monna	522	0.07	0.6	408	1,7
PR Crès	874	0.12	0.86	305	3,9
PR A75	272	0.03	0.42	200	1,5
PR Chayran	163	0	0.27	740	0,0

Tableau : Sensibilité des BV par rapport aux ECP

Les deux points de mesure, DO usine Mercier et DO résidence des stades, expriment des ILI très importants. Ces deux valeurs ne peuvent pas être correctes pour le peu de linéaire du réseau en amont (inférieur à 1km) de ces deux points de mesure. Deux possibilités peuvent expliquer cette erreur :

- Encrassement à l'endroit de la mesure qui augmente la hauteur mesurée.
- Retour des eaux du collecteur principal et mise en charge du réseau au niveau de la mesure (effet aval)
- **L'indice linéaire d'infiltration (ILI)** est le rapport entre les volumes d'ECPP et le linéaire du réseau amont, la valeur est apportée à la journée. Ce facteur permet de classer la vétusté du réseau d'assainissement vis-à-vis des eaux d'infiltration. Le réseau de Millau présente un facteur très variable (0 pas d'ECPP). Ce large spectre peut être classé en 4 plages en fonction de l'état du réseau :

Très bonne (<5)	Moyenne (5<X<10)	Médiocre (10<X<15)	Très mauvaise (>15)
-----------------	---------------------	-----------------------	------------------------

- **La surface active (SA)** d'un bassin versant est un rapport entre le volume d'ECPM et la pluviométrie, d'une autre manière, c'est la surface de BV dont l'écoulement est récupéré par le réseau d'assainissement. Grâce à ce facteur théorique, la sensibilité des BV vis-à-vis des eaux météoriques est obtenue. Millau présente des BV de tailles différentes, et la surface active obtenue est comprise entre 0 et 7 (zéro pour BV non sensible aux ECPM et 10, très sensible). Le spectre de sensibilité des BV est le suivant :

Non sensible (<2)	Peu sensible (2<X<4)	Sensible (4<X<6)	Très sensible (>6)
-------------------	-------------------------	------------------	--------------------

- **Le facteur de sensibilité (m²/ml)** est un facteur calculé à partir du rapport entre la SA et le linéaire du réseau, le but est d'apporter une idée sur les BV sensibles aux ECPM (un BV sensible avec un linéaire du réseau moins important, peut être prioriser lors des investigations complémentaires).

Nota bene : Ces résultats sont basés sur des calculs hydrauliques et les données des campagnes de mesure. Ils nécessitent par endroit des visites de terrain, et des investigations complémentaires pour une confirmation.

DO Jean Jaurès



DO Toyota



PR La Cabre



2.5. MAITRISE DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Afin de maîtriser et réduire l'impact des consommations énergétiques, plusieurs actions ont été mises en place en 2018 et poursuivies en 2020 :

- L'utilisation de la visioconférence et de logiciels de travail à distance.
- Maîtrise du poids de boues dans les bassins.

Les principaux axes d'amélioration proposés, permettant la réduction des émissions de GES des prochaines années sont les suivants :

- Etude des solutions d'optimisation de l'injection des réactifs afin de réduire leur consommation (vérification des paramètres de dosage).
- Réduire les consommations en carburant en formant le personnel à l'écoconduite.
- Réduire les émissions de GES liées au compostage / épandage des boues, en favorisant un circuit court avec un plan d'épandage qui génèrera moins d'émissions de CO2.

D'autres actions transverses utilisées par AQUALTER permettent de réduire les consommations et les émissions de GES :

- La veille technologique qui permet de se tenir informé des dernières technologies en matière d'équipements et produits afin d'améliorer les performances environnementales.
- Le retour d'expérience des solutions exploitées par AQUALTER.

2.6.SITUATION DU PERSONNEL

EFFECTIFS AFFECTES AU SERVICE

Les tableaux ci-dessous détaillent par service, les agents affectés avec :

- La fonction
- La formation
- Le niveau de qualification
- Le groupe dans la classification de la convention collective
- Le type de contrat
- L'âge
- La date d'embauche
- Le pourcentage d'affectation

Responsable d'exploitation								
	Poste/fonction	Formation	Compétence et niveau de qualification prof.	Groupe classification convention collective	Type de contrat	Date d'embauche	Age	Pourcentage d'affectation au service délégué
Agent 1	Responsable	Ingénieur Génie biologique Licence pro Gestion Automatisée des Systèmes de Traitement des Eaux Deug Biotechnologies	Responsable exploitation	Groupe VI	CDI	17/12/2018	34	70%
Usines								
	Poste/fonction	Formation	Compétence et niveau de qualification prof.	Groupe classification convention collective	Type de contrat	Date d'embauche	Age	Pourcentage d'affectation au service délégué
Agent 2	Agent	BTS électrotechnique	Agent usine	Groupe III	CDI	01/01/2018	48	100%
Agent 3	Technicien	BTS Maintenance industrielle	Technicien usine	Groupe IV	CDI	01/01/2018	51	100%
Réseaux								
	Poste/fonction	Formation	Compétence et niveau de qualification prof.	Groupe classification convention collective	Type de contrat	Date d'embauche	Age	Pourcentage d'affectation au service délégué
Agent 4	Technicien	Licence pro Gestion Automatisée des Système de Traitement des Eaux	Technicien réseau	Groupe III	CDI	06/03/2018	26	100%
Agent 5	Ingénieur	Ingénieur hydraulique	Ingénieur réseaux	Groupe VI	CDD	02/01/2019	34	80%
Administratif / clientèle								
	Poste/fonction	Formation	Compétence et niveau de qualification prof.	Groupe classification convention collective	Type de contrat	Date d'embauche	Age	Pourcentage d'affectation au service délégué
Agent 1	Agent	BTS assistante de gestion PME/PMI	Agent adm. clientèle	Groupe III	interim		25	25%
Agent 2	Agent	BTS Agricole	Agent adm. Clientèle	Groupe III	CDI	01/01/2007	40	25%

EVOLUTION DE LA SITUATION DU PERSONNEL

En 2018, il y a eu 4 agents recrutés : Un agent usine et un technicien usine (janvier 2018), un technicien réseau (mars 2018) et un responsable d'exploitation (décembre 2018).

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Il n'y a pas eu d'accident en 2020

OBSERVATIONS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL :

Néant

2.7. BILAN DE LA SURVEILLANCE DES EAUX DE BAINNADE

Mise en place d'une gestion active de la plage de Gour de Bade, basée sur des analyses rapides

Aquatir a réalisé pour le compte de la ville de Millau la surveillance des eaux de baignade de la plage de Gour de Bade pendant la saison estivale 2020.

Après des tests au mois de juin, la méthode d'analyse des Escherichia Coli sur Tecta B16 a été mise en place pour le suivi des eaux de baignade.

Cette méthode répond aux obligations de surveillance de ce paramètre par la collectivité, à une fréquence plus importante et avec des résultats plus rapides que les prélèvements réalisés par l'ARS, ce qui permet une gestion active des eaux de baignade et limite ainsi les fermetures de plage.

Les prélèvements ont eu lieu dans le lit du Tarn sur la plage de Gour de Bade les jours suivants du 1^{er} Juillet au 31 Août :

Plage/jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Gour de Bade							



Plage Gour de Bade



Prélèvement sur site par les équipes d'Aqualter

Les prélèvements sont ensuite acheminés vers le laboratoire de la Step de Babouneq pour analyses et les résultats provisoires (inférieurs ou supérieurs aux seuils) envoyés par SMS aux services techniques de Millau avant 13h30 pour pouvoir autoriser ou non la baignade à l'ouverture de la plage (14h00).

Des prélèvements supplémentaires ont lieu lors d'épisodes pluvieux.



Appareil d'analyses Tecta B16

Les résultats définitifs sont envoyés le lendemain matin par mail.
Les seuils de fermeture de plages qui ont été définis sont ceux recommandés par l'ANSES :

- Détection de 1800 E.Coli/100 ml.

Synthèse du suivi de la qualité des eaux de baignade

Date	Heure de prélèvement	Heure de lancement de l'analyse	Température Eau (°C)	Température air (°C)	Evènement climatique nuit	Couleur Eau	E.Coli (UFC/100 ml)	Entérocoques (UFC/100 ml)
26/06/2020	15h	16h	23	32	ras	Claire	23	1
29/06/2020	4h30	5h21	19	15	ras	Claire	381	177
01/07/2020	4h31	5h12	18	20	ras	Claire	248	33
03/07/2020	4h27	5h04	14	15	ras	Claire	215	46
04/07/2020	4h35	5h07	14	15	ras	Claire	364	6
05/07/2020	4h30	5h00	14	15	ras	Claire	256	3
06/07/2020	4h27	4h55	15	16	ras	Claire	324	18
08/07/2020	4h35	5h24	16	17	ras	Claire	75	16
10/07/2020	4h28	4h58	15	17	ras	Claire	376	1
11/07/2020	4h26	4h51	16	18	ras	Claire	415	43
12/07/2020	4h31	4h55	15	13	ras	Claire	371	270
13/07/2020	4h30	5h00	16	16	ras	Claire	1880	143
15/07/2020	4h30	4h57	16	19	ras	Claire	43	1
17/07/2020	4h29	4h52	14	18	ras	Claire	447	52
18/07/2020	4h27	5h01	15	17	ras	Claire	422	29
19/07/2020	4h32	5h05	15	15	ras	Claire	950	1
20/07/2020	4h29	4h55	14	15	ras	Claire	12	1
22/07/2020	4h31	4h53	18	20	ras	Claire	370	32
24/07/2020	4h30	4h51	18	20	ras	Claire	455	15
25/07/2020	4h35	4h55	17	18	ras	Claire	597	20
26/07/2020	4h32	5h15	16	17	ras	Claire	1	1
27/07/2020	4h30	5h02	16	16	ras	Claire	1	1
28/07/2020	8h05	9h	17	23	ras	Claire	61	1
28/07/2020	8h25	9h	17	23	ras	Claire	136	1
28/07/2020	13h30	14h30	18	26	ras	Claire	10	162
28/07/2020	14h	14h30	18	26	ras	Claire	77	1
29/07/2020	4h25	4h52	17	20	ras	Claire	747	23
30/07/2020	8h05	9h	18	22	ras	Claire	77	1
30/07/2020	8h20	9h	18	22	ras	Claire	203	5
30/07/2020	13h30	14h30	18	22	ras	Claire	10	1
30/07/2020	13h50	14h30	18	22	ras	Claire	150	1
31/07/2020	4h30	5h00	17	20	ras	Claire	1	1

Date	Heure de prélèvement	Heure de lancement de l'analyse	Température Eau (°C)	Température air (°C)	Evènement climatique nuit	Couleur Eau	E.Coli (UFC/100 ml)	Entérocoques (UFC/100 ml)
01/08/2020	4h33	5h00	18	19	ras	Claire	27	20
02/08/2020	4h29	5h00	18	23	ras	Claire	371	585
03/08/2020	4h28	4h55	18	19	ras	Claire	381	73
05/08/2020	4h33	4h56	16	16	ras	Claire	248	67
07/08/2020	4h31	4h54	17	18	ras	Claire	633	16
08/08/2020	4h30	4h59	17	21	ras	Claire	240	21
09/08/2020	4h29	5h00	17	19	ras	Claire	86	1
10/08/2020	4h34	4h53	17	19	orage	Claire	573	1213
10/08/2020	15h35	16h	19	33	ras	Claire	433	64
12/08/2020	4h32	5h00	19	21	ras	Claire	13	1
13/08/2020	5H02	5H30	16	16	RAGES + PLUIE	trouble	10 ⁴	3001
14/08/2020	4H33	5H00	16	19	ras	Claire	12	1
15/08/2020	4H31	4H59	17	17	ras	Claire	21	1
16/08/2020	4H35	4H59	16	17	PLUIE	Claire	12	1
17/08/2020	4H29	5H05	15	16	ras	Claire	142	1
19/08/2020	4H30	4H59	16	16	ras	Claire	83	1
21/08/2020	4H30	4H53	17	19	ras	Claire	101	159
22/08/2020	4H33	5H02	16	18	PLUIE	Claire	1141	17
23/08/2020	4H27	4H54	17	18	ras	Claire	89	20
24/08/2020	4H30	4H56	16	17	ras	Claire	69	1
26/08/2020	4H32	5H00	15	17	ras	Claire	66	79
28/08/2020	4h31	4h56	18	19	ras	Claire	361	1361
29/08/2020	4h20	4h50	17	14	Pluie	Trouble	1115	57
30/08/2020	4h05	4h35	17	12	Pluie	Claire	1020	455
31/08/2020	4h20	4h45	17	9	Pluie	Claire	171	3

Les résultats en E.Coli, communiqués à Millau, ont mis en évidence 2 non-conformités (le 13 juillet et le 13 août) entraînant 2 jours de fermeture de la plage. Ces non-conformités ont pu être levées dès le lendemain. Les prélèvements des 10, 13 et 28 août ont mis en évidence des concentrations en entérocoques élevées.

Propositions d'évolution pour les saisons prochaines

Afin de fiabiliser le suivi et de garantir une qualité d'eau pour les baigneurs en anticipant tout évènement dégradant la qualité des eaux de baignade, nous proposons les actions suivantes :

- Acquérir des instruments de mesure portables complémentaires indicateurs d'éventuelles pollutions (1 pH-mètre et 1 turbidimètre).
- Mettre en place une information journalière des baigneurs par le développement d'une application sur smartphone : en fonction des équipements installés, cette application pourrait proposer de nombreuses informations par exemple: météo, température des eaux de baignade, qualité des eaux de baignade, localisation des postes de secours, pollution et situation anormale, équipements de sécurité (défibrillateur), accessibilité handicapés, parkings de proximité et infos tourisme (transports, monuments, restaurants et bars, spots WIFI, événementiel, aires de camping-cars, commerçants, hébergements...).

L'application pourrait être téléchargeable via un flashcode sur les panneaux d'information de la plage, permettant ainsi à chaque résident ou vacancier d'y accéder. Cette application pourrait être enrichie dans le temps avec les éléments de connaissance spécifiques au territoire.

La mise en place des sondes qualité sur le Tarn (une sonde sur le Tarn en amont de la confluence avec la Dourbie et une sonde juste en amont de la plage) prévues au contrat seront également une source d'information pour prévenir d'une éventuelle pollution.

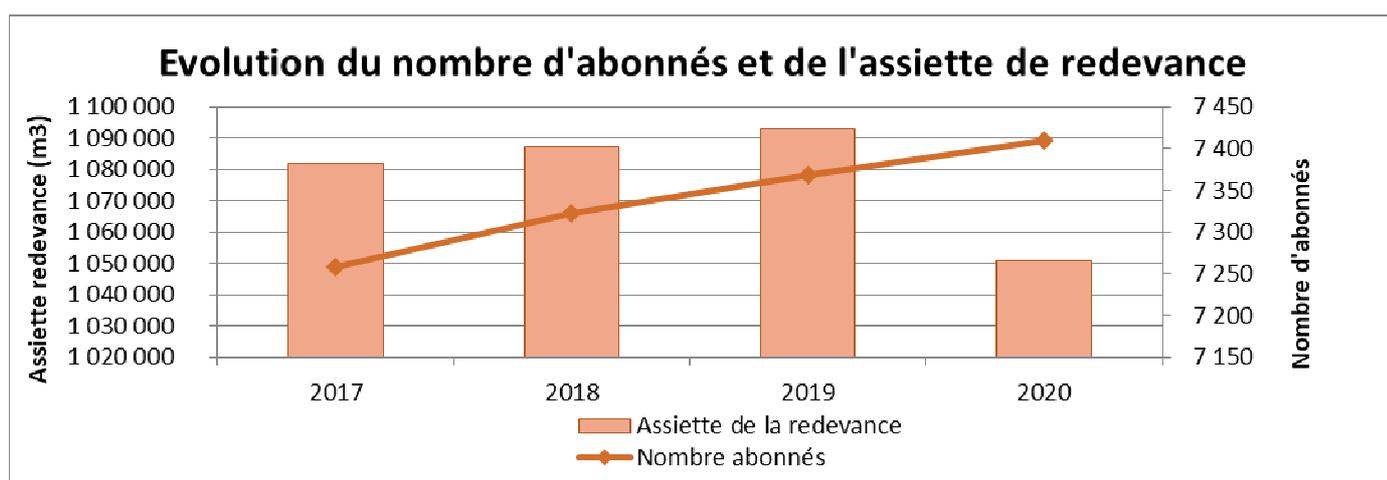
3. GESTION DU SERVICE AUX USAGERS



3.1.EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES ET DE L'ASSIETTE DE REDEVANCE

Evolution du nombre total d'abonnés et de l'assiette de redevance

Evolution du nombre total d'abonnés							
Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre abonnés	7079	7 120	7 204	7 258	7 323	7369	7410
Assiette de la redevance	1 084 326	1 136 640	1 034 740	1 082 118	1 087 256	1 093 030	1 050 735



Taux d'impayés de l'année 2020

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente : information non parvenue à ce jour

3.2.EVOLUTION DU NOMBRE DE BRANCHEMENTS

Les créations de branchements: 21

Nombre de branchements				
Nb de branchements au 31/12/2017	Evolution 2018	Evolution 2019	Evolution 2020	Nb de Branchements au 31/12/2019
Branchements eaux usées : 6900	13	13	15	6941
Branchements eaux pluviales: 1966	4	1	6	1977

Date travaux	Adresse de raccordement	Nombre de branchements	Type
20/01/2020	MASSEBIAU BC 172	1	EU
26/05/2020	10 R DE LA PAULELE	1	EU
23/07/2020	R AUGUSTE MONJOLS DP 201	1	EU
27/07/2020	133 CH DE BOUYSSSES	1	EU
28/07/2020	150 R PAUL ETIENNE LACURE	4	EU/EP
20/08/2020	R CANTARANE	2	EU/EP
14/09/2020	555 R DU PRINTEMPS	2	EU/EP
22/09/2020	1155 R DU PRINTEMPS	1	EU
23/09/2020	1155 R DU PRINTEMPS	1	EU
25/09/2020	693 R AUGUSTE MONJOLS	1	EU
29/07/2020	R DU PRINTEMPS (LE CLOS DU PRINTEMPS)	2	EU/EP
06/10/2020	210 BD ACHILLE SOUQUES	2	EU/EP
12/10/2020	164 I BOB GALZIN	1	EU
29/10/2020	290 R DE LA RODE	1	EU

3.3.LES CREANCES IRRECOUVRABLES DE L'ANNEE 2019

Informations non parvenues à ce jour.

3.4.LES ACTIONS D'INFORMATION ET D'ACCUEIL DES USAGERS

Lors de la transmission des devis de création de branchement, plusieurs documents sont transmis aux usagers :

- Le règlement du service assainissement.
- La note d'information informant des dispositions relatives aux demandes de branchement.

Une visite de la station d'épuration a eu lieu au mois d'octobre, 29 étudiants en biotechnologies étaient présents.

4. LES MOYENS DU DELEGATAIRE



4.1. PRESENTATION DU REFERENT TECHNIQUE DE MILLAU ASSAINISSEMENT : AQUALTER

Le groupe Aqualter est né fin 2010 du rapprochement, par la Caisse des dépôts et la société CITEE, de deux sociétés qu'elles détenaient dans le secteur de l'eau :

- ALTEAU, spécialisée dans l'exploitation de délégations de service public, créée en 1992. En 2016, Alteau prend le nom d'AQUALTER EXPLOITATION.
- TERNOIS, centrée sur la construction d'ouvrages, créée en 1970, devenue en 2013 AQUALTER CONSTRUCTION.

Ces deux sociétés ont fusionné début 2020 au sein d'une seule société dénommée « AQUALTER ».

Notre objectif est de proposer une alternative à l'offre traditionnelle du secteur de l'eau, en développant une entreprise de taille intermédiaire

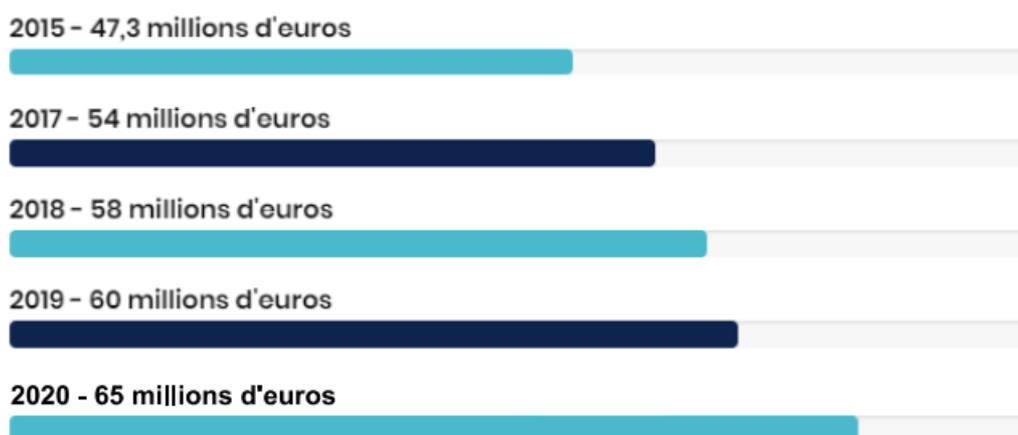
EXPERIENCE ET SOLIDITE

L'ancienneté de nos filiales et la qualité de leurs références nous ont dotés d'une technicité très forte dans le traitement de l'eau potable et de l'assainissement.

Les synergies sont encouragées, afin que la branche exploitation se nourrisse des connaissances des bureaux d'études de la branche construction. Inversement, la construction profite du retour d'expérience des contrats d'exploitation.

La présence de la Caisse des dépôts, qui détient 52 % de notre capital, est une garantie très forte de notre capacité à respecter nos engagements sur le long terme.

Évolution du chiffre d'affaires



PARTENARIAT ET QUALITE DURABLE

L'approche d'Aqualter est fondée sur un profond respect de ses contrats et de ses clients, avec lesquels elle vise à créer un véritable partenariat :

Nos contrats d'exploitation sont bâtis sur les valeurs de partage de la gouvernance avec la collectivité, de transparence des comptes et d'association des abonnés à la vie du contrat. En construction, la qualité est au centre de nos réalisations, sur le plan du process, du génie civil ou de l'architecture. Le retour sur investissement est systématiquement calculé, en cherchant à minimiser les coûts de fonctionnement sur toute la durée des ouvrages.

NOS VALEURS



CHIFFRES CLES



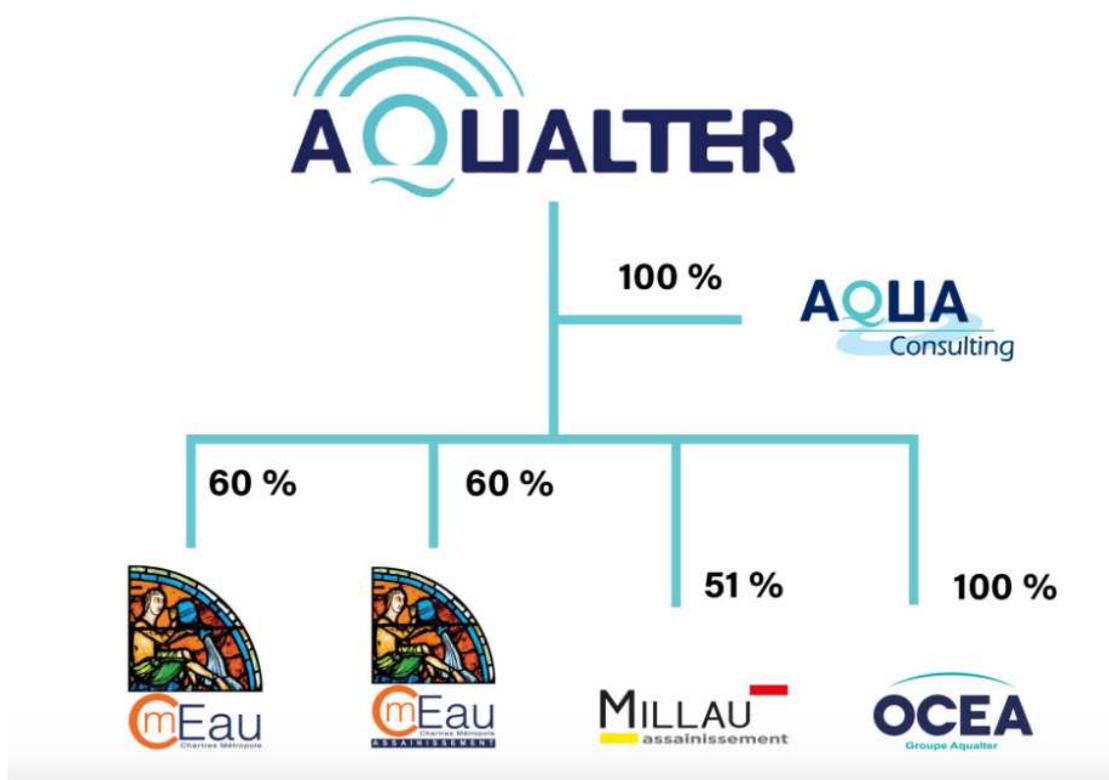
ORGANISATION GENERALE D'AQUALTER

Les actionnaires d'Aqualter sont la Caisse des dépôts (52%) et la société CITEE (48%) détenue par Loïc Darcel, Président du groupe.

Les activités du groupe sont exercées au sein d'une société dénommée Aqualter depuis la fusion début 2020 d'Aqualter Exploitation et Aqualter Construction.

Aqualter détient plusieurs filiales :

- CmEau et Cm Assainissement qui gèrent l'eau et l'assainissement de Chartres Métropole, en association avec l'agglomération.
- Millau Assainissement, qui gère l'assainissement de la ville de Millau
- Aqualter OCEA, filiale polynésienne d'Aqualter
- Aqua Consulting, société informatique spécialisée dans l'édition des logiciels de gestion dans le domaine de l'eau.



4.2. LES MOYENS DU GROUPE AQUALTER

AQUALTER dispose des moyens humains et matériels nécessaires pour assurer la continuité de son service.

L'agence d'exploitation dispose de toutes les compétences nécessaires à l'exécution du contrat et notamment de moyens humains importants.

Ces moyens comprennent:

- **une équipe renforcée et autonome dédiée au service et détachée sur site**
- **une équipe d'encadrement technique affectée au service**
- **des équipes spécialisées disponibles**
Du personnel qualifié et habilité est mobilisable 24h/24 pour faire face à tout incident ou situation de crise.

- **Véhicules d'intervention:**
Le personnel est doté de véhicules individuels facilitant la souplesse et la rapidité d'intervention et adaptés à chaque type d'intervention. Les personnels sont formés à l'utilisation de leur véhicule.

- **Les électromécaniciens :**
 - habilitations électriques
 - connaissances électro mécaniques, en automatisme et supervision

- **Les personnels de curage et nettoyage :**
 - sont formés à l'utilisation de leur matériel

- **Les personnels sont sensibilisés aux risques de leur métier :**
 - hygiène corporelle
 - port des Equipements de Protection Individuelle
 - utilisation de la haute pression
 - port de charge lourde et travail physique
 - travail en milieu confiné et risques d'intoxication (H2S, CO, CO2)
 - risque routier

- **Les personnels sont formés :**
 - les gestes et postures
 - formation incendie
 - balisage de chantier sur voirie
 - utilisation de la Haute Pression
 - utilisation des appareils de prévention et de secours
 - travail en atmosphère confinée

- **Les personnels sont équipés :**
 - EPI habituels :
 - Vêtements de travail été/hiver et temps pluvieux, bottes et chaussures de sécurité, gants étanches, cuir, égoutiers, chasuble haute visibilité



- casque, lunette de protection, protection antibruit, combinaison étanche, cuissardes
- EPI spécifiques :
- harnais de sécurité, corde de descente et d'assurance, et tripode, mousqueton de sécurité et 8 de descente, stop-chute
 - détecteurs CO, CO2, H2S présents dans chaque camion, masques à percussion d'oxygène

Du personnel qualifié et habilité est mobilisable 24h/24 pour faire face à tout incident ou situation de crise

LA DIRECTION REGIONALE SUD

AGENCE AVEYRON

Site de Millau

Chemin du Bas Tarn – lieu-dit Babounenq
12100 CREISSELS



AGENCE GARD-HERAULT

Site de Vendargues

145, rue de la Marbrerie – site multiparc Salaison
34740 VENDARGUES

AGENCE HAUT-VAR

Site de Saint-Julien le Montagnier

Ancienne caserne des sapeurs-pompiers
83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER

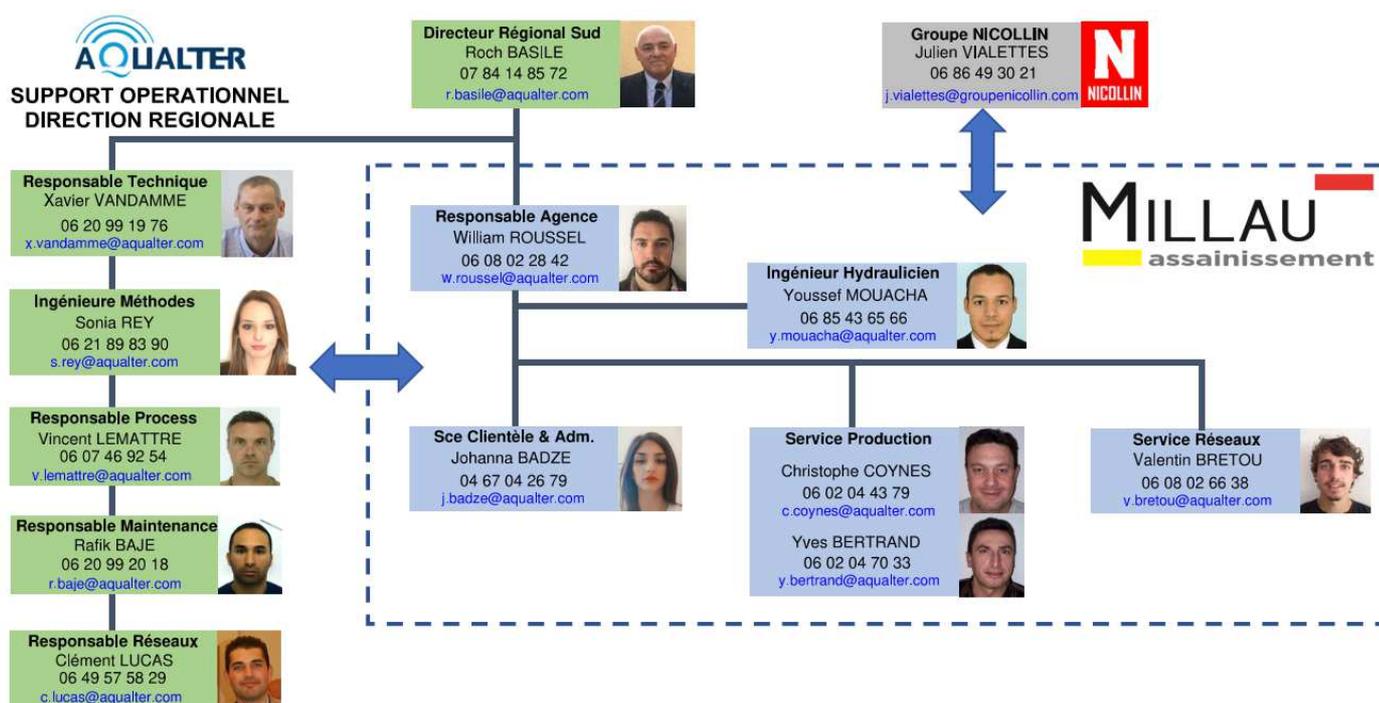


L'AGENCE MILLAU ASSAINISSEMENT

AQUALTER dispose d'une agence (Millau Assainissement) située à Millau afin d'assurer le service de l'assainissement sur la commune de Millau.

- **Adresse de l'agence :**
Lieu-dit Babounenq
Chemin du Bas Tarn
12100 CREISSELS
- **Numéro de téléphone de l'agence :** 05 65 60 65 81
- **Numéro de téléphone d'astreinte (24h/24) :** 05 65 60 65 81
- **Horaires d'ouverture**
Horaires accueil téléphonique sur l'agence de Vendargues:
Du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- **Services assurés aux usagers :** Information des usagers, accompagnement dans leur démarche (nouveaux branchements, autorisations de déversement, cessions de bien immobilier, mise en conformité et contrôles d'installations, dégrèvement...), curage curatif des réseaux, contrôles des branchements, suivi des branchements neufs...

VOS INTERLOCUTEURS POUR LE SUIVI DU CONTRAT EN 2020



LES CERTIFICATS D'ASSURANCE

En annexe 10, sont jointes les attestations d'assurances suivantes :

- Multirisques entreprise
- Responsabilité civile
- Responsabilité de nature décennale
- Assurance des risques environnementaux en cours d'exploitation

4.3.LA POLITIQUE QUALITE & ENVIRONNEMENT

Pour le groupe AQUALTER, constructeur, concepteur et exploitant de stations de traitement d'eau et de réseaux, la prise en compte de l'environnement dans nos activités professionnelles constitue un élément majeur, garantissant la qualité de nos prestations auprès de nos clients.

Les activités d'exploitation du groupe AQUALTER s'inscrivent dans une politique environnementale dont les engagements fondamentaux sont :

- la volonté d'amélioration continue s'appuyant sur le conseil, le développement des techniques et la performance des équipements, permettent la réduction des rejets polluants et la maîtrise des déchets,
- la prévention des pollutions, le respect de la réglementation et de nos obligations contractuelles,
- un mode de communication ouvert et transparent avec toutes les parties intéressées afin d'acquiescer une meilleure compréhension de l'environnement et d'améliorer nos performances.

Les priorités du groupe AQUALTER portent sur :

- la maîtrise de nos consommations énergétiques,
- la sauvegarde de nos ressources naturelles,
- la prévention contre le risque de pollution et les nuisances grâce à un personnel formé et compétent,
- la revue périodique et formelle du système de gestion environnementale afin d'en vérifier l'efficacité et d'y apporter les correctifs requis.

Le Manuel Qualité et les procédures associées sont transposés et adaptés à la gestion des ouvrages.

Le groupe Aqualter est certifié ISO 9001 version 2015 pour l'ensemble de son activité. Les certifications ISO 14001 et 45001 ont été initiées en 2019.

4.4. ORGANISATION DE L'ASTREINTE

L'exploitation du service d'assainissement nécessite une organisation permettant de fonctionner **24H/24 et 365 jours par an**. Hors heures ouvrées, les «équipes de jour» sont relayées par les «équipes d'astreinte», qui disposent des compétences permettant d'assurer la continuité du service.

L'agence AQUALTER dispose de différents niveaux d'astreinte :

L'ASTREINTE ENCADREMENT

Les différents services de l'Agence se trouvent placés, pendant la période d'astreinte, sous la responsabilité d'un cadre d'astreinte.

En cas de nécessité impérieuse, le Cadre d'astreinte peut réquisitionner les agents de l'Agence qu'il juge indispensables pour assurer la continuité des services Eau et Assainissement.

L'astreinte cadre va coordonner les interventions nécessaires au bon fonctionnement du service en faisant appel, si besoin, à des ressources extérieures.

Cette astreinte est assurée par les cadres habitués à la gestion du service et connaissant bien les contraintes de ce métier.

L'astreinte encadrement :

- relaie l'astreinte téléphonique en cas d'indisponibilité de celle-ci,
- prévient les abonnés sensibles afin de laisser les agents disponibles pour les opérations terrains,
- prend en charge le relationnel avec la Collectivité,
- prend en charge le relationnel avec les structures de sécurité civile (sapeurs-pompiers, préfecture, ARS (Agence Régionale de Santé), police de l'eau, DDT...),
- effectue la recherche et l'approvisionnement de matériel correspondant à un besoin dépassant les moyens d'action de l'agence.
- supervise l'intervention complémentaire d'agents d'autres agences ou des sociétés partenaires en cas de besoin.

L'ASTREINTE TELEPHONIQUE

L'astreinte téléphonique est assurée par le Centre Service Client ou l'astreinte encadrement.

L'agent d'astreinte téléphonique sert alors d'interface, en dehors des heures d'ouverture de l'agence, entre l'abonné et les agents d'astreinte technique.

L'astreinte téléphonique assure 3 fonctions principales :

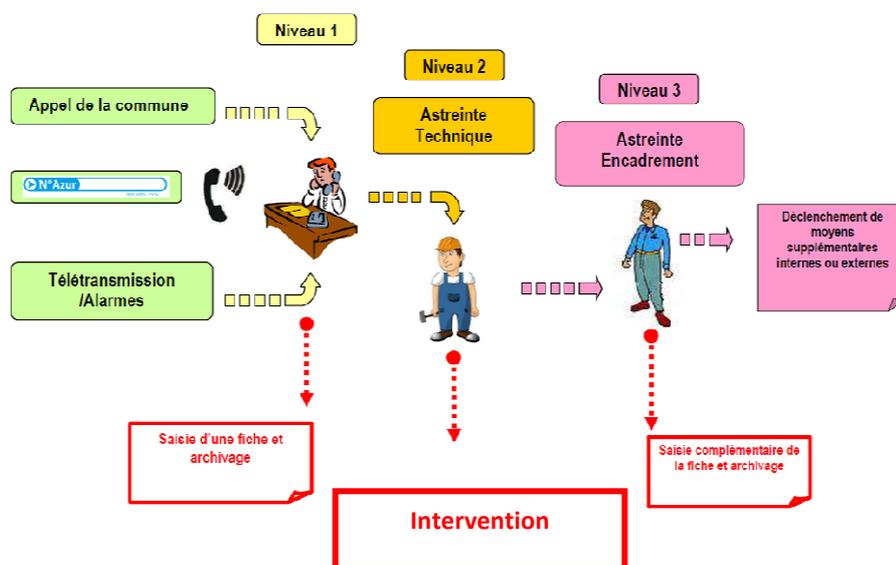
- une fonction de recueil d'information pour orienter l'intervention de l'agent technique,
- une fonction d'information, d'écoute, de réponse et de conseil aux abonnés, notamment lorsque l'agent d'astreinte technique est déjà en intervention ou que le service des eaux n'est pas concerné par le problème,
- une fonction "filtre" afin de ne retransmettre aux agents d'astreinte que les appels d'urgence.

L'ASTREINTE ELECTROMECHANIQUE

L'électromécanicien d'astreinte répond aux alarmes de télésurveillance et demande à l'astreinte de proximité d'intervenir en cas de besoin. L'électromécanicien est amené à intervenir sur les missions qui requièrent ses compétences en électromécanique.

AQUALTER DISPOSE AUSSI :

- de moyens de renfort en personnel par les agences à proximité,
- de la disponibilité de l'encadrement de la Direction Générale de CHARTRES,
- d'un réseau de sous-traitants sous contrat et sous astreinte.



4.5. NOTRE RESEAU DE SOUS-TRAITANTS

AQUALTER a développé un partenariat avec des entreprises locales, sous-traitantes qu'elle a sélectionnées selon plusieurs critères :

- le savoir-faire
- la disponibilité de moyens en personnel et matériel
- le sérieux
- la réactivité d'intervention
- la proximité géographique

Ces entreprises interviennent sur demande spécifique, en renfort d'astreinte, ou à l'occasion d'une gestion de crise.

Nos principaux sous-traitants et partenaires		
Entreprises	Branches d'activités	Secteur géographique
CAUVY	Curage, ITV	Millau
DV2E	Gestion des boues	Calvisson
AVEYRON LABO	Analyses dans le cadre de l'autosurveillance	Rodez
EUROFINS	Analyses dans le cadre de l'autosurveillance	Vergèze
2S USINAGE	Travaux de conception, métallerie	Millau
CEREG	Analyses RSDE, contrôle métrologique	Montpellier
LOCAWATT	Location de groupes électrogènes	Sète
NICOLLIN - SMN	Transport des boues, évacuation des déchets	Montpellier
SEVIGNE	Travaux sur réseaux	Aguessac
SPIE	Electricité, automatisme	Saint Jean de Vedas/Rodez
COMPOST ENVIRONNEMENT	Traitement des boues	Lunas

5. LES COMPTES DE LA DELEGATION



5.1. COMPTE ANNUEL DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION 2020

Le Compte Annuel du Résultat de l'Exploitation 2020 (CARE) répond aux dispositions du décret 2005-236 du 14 mars 2005, codifié à l'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le compte annuel de l'année 2019 est présenté ci-dessous :

CARE en euros	ANNEE 2019	ANNEE 2020
PRODUITS		
Produits d'exploitation	1 338 310	1 332 338
Produits travaux contractuels	20 589	25 538
Produits accessoire	330 013	346 719
Divers	49 233	65 764
Total produits	1 738 145	1 770 359
CHARGES		
Charges de personnel	284 914	284 016
Achats d'eau		
Produits de traitement	45 055	38 649
Analyses	25 587	23 210
Energie	370 140	260 566
Pièces et fournitures	16 656	47 104
Sous-Traitance	424 014	211 511
Véhicules et engins	22 402	22 995
Frais locaux d'exploitation	1 917	6 534
Poste et télécommunications	3 771	2 453
Facturation, recouvrement, contentieux	25 295	32 174
Renouvellement	204 889	291 662
Cartographie		583
Assurances	8 740	6 819
Droit d'occupation du domaine public		
Action sociales et communication		
Non-Valeur	6 576	1 330
Impôts, taxe professionnelle*	20 561	20 480
Frais de Contrôle		
Informatique	4 649	5 605
Sinistres		1 702
Amortissement bien restitués	196 887	180 611
Fond d'amélioration du Service		
Amortissement matériel Aqualter	275	
Frais généraux	42 430	251 076
Total charges	1 704 758	1 689 080
RESULTAT	33 387	81 279

5.2. RENOUVELLEMENT ET AUTRES DOTATIONS CONTRACTUELLES

DEFINITIONS

Le renouvellement se définit comme le remplacement, à fonction identique, d'un bien du domaine concédé. Ce nouveau bien peut être d'une conception strictement identique, améliorée, ou d'une technologie différente.

Article 27 - Programme prévisionnel de gros entretien et renouvellement

Sur la durée du contrat, le programme de GER est arrêté à la somme de :

1 557 084 euros HT

Soit une dotation de base annuelle de 103 806 €/an

Equipement - Article 27			
	<i>Dotation actualisée au 1er janvier (K1)</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Solde au 31/12</i>
2018	103 806 €	101 282 €	2 524 €
2019	104 782 €	108 765 €	-1 459 €
2020	107 273 €	120 029 €	-14 215 €

Article 28 - Fonds de travaux de renouvellement des canalisations

Le Déléataire met en place un fonds de travaux d'un montant de

2 225 000 euros HT

sur la durée du contrat pour réaliser des renouvellements de branchements (225 000 euros HT) et des renouvellements de canalisation et accessoires à l'exclusion de toute autre utilisation (2 000 000 euros HT).

Dotation annuelle de base Fonds de travaux de renouvellement des canalisations 133 333,33 €/an

Dotation annuelle de base Fonds de travaux de renouvellement des branchements 15 000,00 €/an

Fonds de travaux de renouvellement des canalisations			
	<i>Dotation actualisée au 1er janvier (K1)</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Solde au 31/12</i>
2018	133 333 €	97 441 €	35 892 €
2019	134 586 €	43 413 €	127 065 €
2020	137 786 €	222 467 €	42 384 €

Fonds de travaux de renouvellement des branchements			
	<i>Dotation actualisée au 1er janvier (K1)</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Solde au 31/12</i>
2018	15 000 €	16 408 €	-1 408 €
2019	15 000 €	12 815 €	777 €
2020	15 000 €	9 256 €	6 521 €

6. ANNEXES

ANNEXE 1 : REPARTITION DES CANALISATIONS

ANNEXE 2 : INVENTAIRE DETAILLE DU PATRIMOINE

ANNEXE 3 : BILAN DES FLUX ET CHARGES

ANNEXE 4 : DESOBSTRUCTIONS RESEAUX

ANNEXE 5 : BILAN DES ITV

ANNEXE 6 : BILAN DES CURAGES

ANNEXE 7 : ENQUÊTES SUR RESEAUX

ANNEXE 8 : CONTRÔLES DE CONFORMITE CONTRACTUELS

ANNEXE 9 : CONTRÔLES REALISES SUITE AUX DEMANDES DE NOTAIRES

ANNEXE 10 : LES CERTIFICATS D'ASSURANCE